

Historique des Objets Volants Non Identifiés

En octobre, un Congrès International sur les Objets Volants Non Identifiés se tint à Wiesbaden (Allemagne). L'UFO-Kongress, organisé sous les auspices de la Deutsche UFO/IFO Studiengesellschaft (DUIST; directeur : M. Karl L. Veit, Ventla Verlag, Postfach 17185, 62 Wiesbaden-Schierstein), réunit plus de 1 000 participants, en provenance de 14 nations. Le professeur Hermann Oberth figurait au sein de l'assemblée.

Le 1^{er} janvier 1961, à La Victoria (Venezuela), M. Adolfo Pisani vit un OVNI piquer en direction d'un camion qui filait sur la route. L'OVNI s'envola aussitôt. Mais le camion fut soulevé de près d'un mètre au-dessus de la route, et se retourna sur un banc de sable. Le chauffeur fut légèrement blessé. (Réf. 6, cas 514).

Un communiqué remis à la presse par l'U.S. Air Force et daté du 19 janvier 61 stipule : « ... Et finalement, on n'a jamais trouvé la moindre preuve matérielle, pas même un infime fragment de « soucoupe volante » ou « vaisseau spatial... »

Frank Edwards se plaît à mettre en parallèle une déclaration de Wilbert Smith en novembre 1961 : « J'ai fait voir à l'amiral Knowles le petit fragment de soucoupe volante que l'armée de l'air américaine m'avait obligeamment prêté pour examen. Cela se passait en 1952 » (Réf. 13, p. 70).

3 juin 1961, 06 h 35, Savone (Italie). Quatre personnes qui se trouvaient en bateau furent secouées par des vagues croissantes et virent à 1 km la mer se gonfler en une énorme bulle. Un objet émergea, s'éleva puis partit vers le nord-est. Sa forme était celle d'un cône posé sur un disque ; la base était brillante. (Réf. 6, cas 519).

En 1961 paraît l'ouvrage de Carl G. Jung « Un Mythe Moderne » (Ed. NRF/Paris) où l'auteur s'exprime à propos des OVNI en termes d'hallucinations, de psychoses, de « rémanences archétypiques » et d'autres phénomènes psychologiques.

Dans la nuit du 19 septembre 61, une voiture pilotée par M. Barney Hill franchissait la frontière canadienne et poursuivait sa route à travers les Montagnes Blanches (White Mountains, USA). Barney et Betty Hill re-

venaient de vacances et roulaient à présent vers Portsmouth (New Hampshire), quand vers 10 heures, au sud de Lancaster, ils aperçurent une « étoile » extrêmement brillante. A mesure qu'ils progressaient, la dite étoile se déplaça et se révéla être un objet de forme cigaroïde. Barney l'observa à l'aide de jumelles : il était muni de lumières qui s'allumaient alternativement. L'objet plongea vers la route et atterrit dans un champ. Mû par un réflexe inexplicable, Barney arrêta sa voiture, en sortit, et se dirigea malgré lui vers l'engin mystérieux, depuis lequel des êtres humanoïdes les observaient. Pris de panique, Barney reprit le volant et démarra en toute hâte, lorsqu'ils perçurent un bruit étrange, une espèce de bourdonnement électrique, qui venait du coffre de la voiture. L'engin vu précédemment n'était cependant plus là. Ils perdirent conscience et se retrouvèrent à quelque 50 km d'Indian Head, engourdis comme des somnanbules. Mais Barney ne se souvenait plus du voyage entre Indian Head et Ashland. Les 50 km étaient absolument obscurs dans sa mémoire. Il faisait presque jour lorsqu'ils arrivèrent chez eux. Leurs montres-bracelets ne fonctionnaient plus. Dans la cuisine, la pendule indiquait 5 heures du matin, alors qu'ils étaient persuadés qu'il ne pouvait être plus de 3 heures. 120 minutes de leur existence leur avaient semblé-il été ravies...

Les mois qui suivirent, le couple fut victime d'une nervosité croissante, et Barney devint réellement malade. La voiture des Hill avait été soumise à des radiations, et une série de cercles était visible sur la carrosserie. En janvier 62, Barney se mit à souffrir de verrues qui, curieusement, se développaient dans la région de l'aîne, formant un cercle presque parfait.

Les Hill furent longuement interrogés par Walter Webb, délégué du NICAP : les récits qu'ils firent chacun de leur expérience coïncidaient. Barney, le plus marqué par cette aventure, fut soigné pendant un an par le Dr Duncan Stephens. Mais que s'était-il passé vraiment ? Ce ne sera que le 14 décembre 1963 qu'ils accepteront de se con-

fier au Dr Benjamin Simon, psychiatre renommé résidant à Boston. Le docteur les examina sous hypnose et amènera ainsi au jour les événements survenus pendant leurs deux heures d'amnésie. Suite à l'atterrissage de l'engin, M. et Mme Hill s'étaient arrêtés sur le bord de la route. Leur chien Delsey faisait preuve d'une agitation anormale et tremblait violemment. Des êtres humanoïdes sortirent du vaisseau et les embarquèrent. Ils leur dirent qu'aucun mal ne leur serait causé s'ils acceptaient de coopérer. Ces êtres les soumirent à un examen médical approfondi.

Betty et Barney purent les décrire de la manière suivante : leurs têtes étaient grandes, diminuant de largeur vers le menton. Leurs yeux étaient bridés et se prolongaient sur les côtés de la tête, leur donnant une vision latérale beaucoup plus étendue que la nôtre. Leurs bouches ressemblaient à une mince ligne horizontale, avec à chaque extrémité une courte perpendiculaire. Leur peau était grisâtre, avec un reflet métallique. Ils ne possédaient pas de cuir chevelu... A l'emplacement du nez, il y avait deux fentes... Le Dr Simon fit le commentaire suivant, après sept mois de traitement : « Certains aspects de la question restent encore sans réponse, et le resteront peut-être longtemps. Rien n'a pu être définitivement établi. Mais aucun des deux patients n'est psychotique, et tous deux ont fait, sous hypnose et en état de conscience, des révélations identiques sur ce qu'ils croient sincèrement être la vérité » (Réf. 33, p. 105/40, pp. 28-47).

Waldo Harris, habitant à Salt Lake City (Utah), s'embarquait à bord de son avion privé le **2 octobre 1961**. Sur la piste 160, il remarqua au sud-sud-est ce qu'il prit pour un avion. Ayant décollé, il le vit encore dans la même position. Soudain l'OVNI exécuta une manœuvre « oscillante » qui fut l'amorce d'une série d'autres. Sous le soleil de midi, il étincelait comme une perle. Quand il se fut approché, Harris vit que le mystérieux objet ressemblait à deux soucoupes superposées ; la masse était d'apparence lenticulaire. Voulant l'identifier davantage, il le vit

alors amorcer une chandelle. Il le suivit, mais la vitesse de l'OVNI dépassait celle de son appareil. L'OVNI continua à s'élever et disparut dans les nues. Au sol, sept témoins de l'Utah Central Airport observèrent le phénomène. M. et Mme Jay Galbraith, Robert Butler, Virgil Redmond et les autres confirmèrent ce cas, qui par autorité fut réfuté comme n'ayant été que la planète Vénus ou un ballon atmosphérique. (Réf. 1, p. 46 / 11, p. 49).

Le 18 avril 1962, peu après 19 h 30, un éclair aveuglant que d'aucuns pensèrent provenir d'une explosion atomique remplit le ciel au-dessus de la chaîne de Mesquite, dans le sud-ouest du Nevada. L'éclair illumina les rues de la ville de Reno, située à 110 km de là. La lueur fut aperçue de cinq Etats... La commission de l'Energie atomique informa toutefois la presse qu'aucune explosion atomique n'avait été enregistrée. D'après des pilotes d'avions, un objet qu'ils avaient du reste pris en chasse avait explosé. Il y avait aussi eu repérage au radar. (Réf. 13, p. 231).

Le 17 juillet, le Major Robert White pilotait un X 15 à une altitude de 90 km. A son retour au sol, il affirma avoir vu à l'extrémité de sa courbe d'ascension un étrange objet dans l'espace. « Je n'ai aucune idée de ce que cela pouvait être, déclara-t-il (Daily Telegraph du 18). Il avait une teinte grisâtre et se trouvait à 10 ou 13 mètres ».

Le 2 août, Luis Harvey, directeur de l'aéroport de Camba Punat (Argentine) et son personnel aperçurent à hauteur de la piste un objet filant à grande vitesse. Il descendit à environ 1 mètre du sol, pendant quatre minutes : de forme sphérique, il tournait en émettant des éclairs de lumière bleue, verte et orange. (Réf. 6, cas 540).

Le 15 septembre, deux disques incandescents se manifestent vers 17 heures à Cradell (New Jersey). Ils réapparaissent une heure plus tard. A 19 h 50, des personnes aperçoivent un OVNI circulaire doté d'un aileron en son sommet et d'un autre à sa base. Trois jeunes gens virent et entendirent l'objet toucher l'eau du réservoir d'Oradell.

Les autorités (Réf. 6, cas 547).

8 novembre 1962
 ganisme privé :
 tude des Phéno
 le général d'avia
 ce-président : M
 livre « Des signes
 bergerie, 1968) ;
 né Fouéré. Orga
 mènes Spatiaux
 « Notre action
 Fouéré, ne vise p
 sens politique o
 Comme celle du
 vise la commun
 qui est seule cap
 qui, Gérard Klei
 longtemps dépa
 compétence de
 plus actifs ».

« ... L'édifice so
 pouvons nous s
 pyramide. Son
 qui sont, pour
 forts de titres
 tement apprécie
 quer de front c
 plus — si l'on c
 de haute qual
 d'embarrasser e
 de neutraliser l
 cupant ce somm

« Le travail le p
 tuel des chose
 tion, très discre
 me de la pyran
 niciens ou des
 sont pas entiè
 déologie régn
 une certaine ou

« Mais pour att
 parler leur lang
 tendent. Il fau
 mesure, de pru
 guments qui s
 que, aussi valab
 « Ce sont ces
 qu'il faut touc
 cher des conv

Les autorités furent aussitôt averties. (Réf. 6, cas 547).

8 novembre 1962 : naissance à Paris d'un organisme privé : le **GEPA** (Groupement d'Etude des Phénomènes Aériens). Président : le général d'aviation Lionel M. Chassin ; vice-président : M. Paul Misraki (auteur du livre « Des signes dans le Ciel » aux Ed. La Bergerie, 1968) ; secrétaire général : M. René Fouéré. Organe d'information : « Phénomènes Spatiaux » (publication trimestrielle). « Notre action essentielle, déclare René Fouéré, ne vise pas les services officiels, au sens politique ou gouvernemental du terme. Comme celle du Dr McDonald aux USA, elle vise la communauté scientifique elle-même, qui est seule capable de mener une enquête qui, Gérard Klein l'a justement dit, a depuis longtemps dépassé les possibilités et la compétence des groupes d'amateurs les plus actifs ».

« ... L'édifice scientifique ressemble, si nous pouvons nous servir de cette image, à une pyramide. Son sommet est fait d'éléments qui sont, pour le moment, irréductibles, et forts de titres difficilement acquis et justement appréciés. On ne peut pas attaquer de front ce sommet. On peut tout au plus — si l'on dispose pour cela d'éléments de haute qualité scientifique — essayer d'embarrasser et, jusqu'à un certain point, de neutraliser les savants dogmatiques occupant ce sommet ».

« Le travail le plus rentable, dans l'état actuel des choses, est un travail d'infiltration, très discret, se faisant à la base même de la pyramide et visant de hauts techniciens ou des hommes de science qui ne sont pas entièrement contaminés par l'idéologie régnant au sommet et conservent une certaine ouverture d'esprit ».

« Mais pour atteindre ces hommes-là, il faut parler leur langage, le seul langage qu'ils entendent. Il faut parler avec beaucoup de mesure, de prudence, et en avançant des arguments qui soient, dans l'ordre scientifique, aussi valables que précis ».

« Ce sont ces techniciens et ces savants qu'il faut toucher. Il ne s'agit pas de prêcher des convertis, ni même de s'attirer les

appréciations flatteuses du groupe clandestin de savants qui s'intéressent d'ores et déjà aux soucoupes volantes ».

« Ce qui peut faire avancer le problème des OVNI, ce n'est pas que nous en parlions ou en fassions parler dans la presse ou sur les ondes, c'est le fait que nous parvenions à convaincre de son existence des hommes ayant dans le monde scientifique une autorité indiscutée et que ces hommes en parlent ouvertement. Ce qui est tout autre chose et qui aurait de tout autres conséquences. Des conséquences immédiatement décisives ».

« Que le problème des soucoupes volantes déborde de loin celui de la science et de la technique, qu'il puisse avoir des prolongements philosophiques, parapsychologiques, religieux ou historiques bouleversants, qu'il puisse mettre en question toute notre culture, je n'en disconviens pas. Mais, si nous voulons qu'une enquête efficace sur le phénomène soucoupe s'instaure à l'échelle mondiale, ce n'est pas aux philosophes, aux hommes de religion ou aux historiens qu'il nous faut nous adresser — en supposant acquise l'existence réelle des soucoupes volantes. Ce sont les hommes de science et les techniciens que nous avons à convaincre, comme le dit le Dr McDonald, « de l'existence même d'un problème »... (Réf. 52, pp. 2 à 5).

Le 21 décembre, un disque étincelant se rapproche de l'aéroport de Buenos Aires (Argentine). Il est observé par Horacio Alora, Mario Pezzuto, deux opérateurs de la tour de contrôle et par les équipages de deux avions. (Réf. 6, cas 556).

Six jours plus tard, Wilbert Smith, chef du **Project Magnet** à Shirley's Bay, décède à l'âge de 52 ans. Il s'était attaqué au problème des OVNI pour les raisons suivantes : « — Des centaines de personnes équilibrées et sincères ont aperçu des lumières dans le ciel, dont le comportement était différent de celui d'une lumière habituelle.

— Des centaines de personnes équilibrées et sincères ont aperçu dans le ciel des objets réels apparemment solides, dont le comportement était différent de celui des objets conventionnels.

— Des centaines de personnes ont vu des objets, dans l'atmosphère terrestre, à une distance suffisamment rapprochée pour distinguer des détails leur permettant d'évaluer leur nature de manière définitive, même s'ils ne pouvaient les identifier.

— Les descriptions de ces objets correspondent parfaitement à des données provenant d'autres sources. Il est courant d'affirmer que ces centaines de personnes ordinaires et saines d'esprit, dont nous accepterions facilement la parole en d'autres occasions banales — par exemple, le témoignage d'un accident automobile — deviendraient soudain des menteurs, des insensés, des malades nerveux, et par ailleurs des observateurs totalement incompetents. J'ai moi-même interviewé de nombreux témoins, et suis convaincu de leur sobriété, de leur honnêteté lorsqu'ils rapportent au mieux une manifestation à laquelle ils ont réellement assisté. Je concède que certaines n'aient peut-être pas effectué d'aussi bonnes observations que d'autres, entraînées à cette discipline, mais dans le champ de leurs possibilités, j'estime qu'ils ont communiqué honnêtement l'objet de leur témoignage ».

Le 5 janvier 1963, le Bureau des Sciences Spatiales de l'Académie Nationale des Sciences aux Etats-Unis publie le **Rapport 1079** demandant instamment qu'une étude sur la vie extraterrestre « soit établie comme objectif scientifique du programme spatial en priorité absolue ».

Barry Goldwater, sénateur républicain et colonel de réserve de l'USAF, déclare : « Les Soucoupes Volantes — Objets Volants Non Identifiés — ou quel que soit le nom que vous leur donniez, existent bel et bien ». « Je crois qu'il existe des objets volants non identifiés », dit à son tour le **Dr Carl Sagan**, astronome à l'Université de Californie. Carl Sagan est membre du Space Biology Advisory Committee de la NASA, membre de l'Académie Nationale des Sciences, et membre du Comité des Forces Armées dans le domaine de la vie extraterrestre. Il rédige pour l'édition de 1963 de l'Encyclopaedia Americana, l'article Unidentified Flying

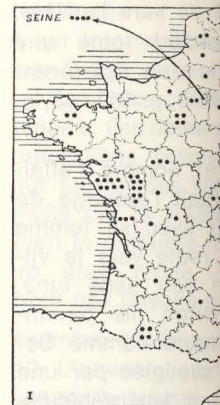
Object, tandis que le savant Joseph Allen Hynek fixe la définition du terme. Les OVNI ou UFO sont donc reconnus et figurent dorénavant dans le grand memento de la langue américaine.

En **1963** paraît aussi le deuxième livre du **Dr Donald Menzel**, écrit en collaboration avec Lyle G. Boyd : « The World of Flying Saucers » (Le Monde des Soucoupes Volantes) aux éditions Doubleday & Co, Garden City, N.Y.

Les incidents ne cessent de se produire. **Le 13 mars**, Fred White devait vivre à son tour l'expérience de Syracuse dont nous avons parlé. Comme il était en train de pêcher aux environs de Richards Bay (Afrique du Sud) il entendit un son aigu et vit un OVNI se diriger vers lui et atterrir à 15 mètres. Il était 22 h 30. L'objet ressemblait à deux assiettes superposées ; il avait quelque trente mètres de diamètre. De l'intérieur éclairé de l'engin, un homme au teint clair, portant un casque métallique, le regardait. Il était vêtu d'une combinaison bleu ciel. L'engin décolla six minutes plus tard, provoquant une vague d'air chaud ainsi que des interférences radio. (Réf. 6, cas 568).

Joseph Allen Hynek change semble-t-il son fusil d'épaule et publie en **avril** un long article dans lequel il attaque les méthodes mises en œuvres par l'ATIC. Il dit notamment : « Partant d'hypothèses qui ne sont ni scientifiques ni sérieuses, l'Armée de l'Air des Etats-Unis formule des constatations statistiques compliquées, qui paraissent impressionnantes au profane, lequel ignore à quels paradoxes peut conduire la méthode statistique. On est bien obligé de conclure que les déclarations périodiques faites à grand bruit par l'USAF, basées sur des statistiques fausses, ne servent qu'à présenter le phénomène OVNI sous un faux jour... Ce qui est surprenant, c'est le niveau intellectuel des gens qui disent avoir vu des OVNI. Il est certainement au-dessus de la moyenne et dans certains cas très au-dessus. Le témoin type est honnête et sérieux... »

« Il est absolument faux de dire que les OVNI n'ont jamais été vus par des personnes

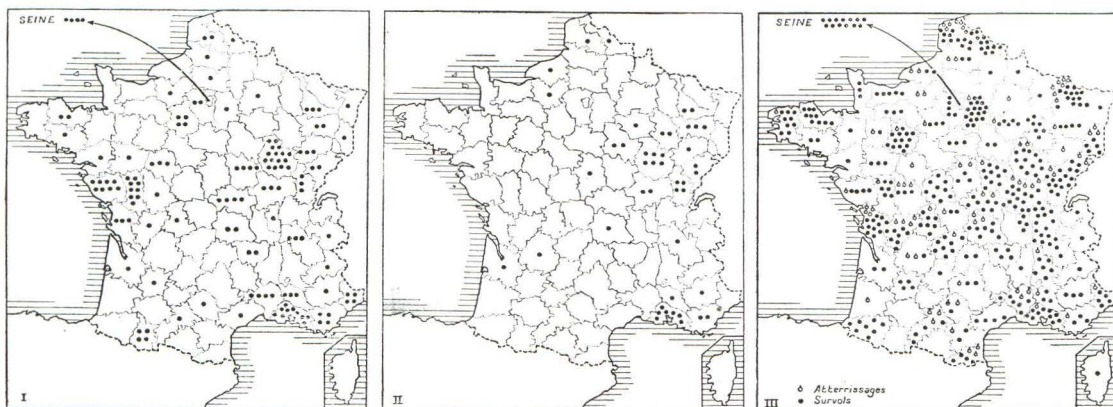


scientifiquement meilleurs et des proviennent de ces observations astronomes professionnels en service à leurs par des techniciens été rapportée par l'un de nos labor veau national... d'engins brillamment dans l'air ».

« ... Aucun examen du phénomène OVNI pris, malgré l'énormité brutes » (Yale Science)

En France, l'ouvrage intitulé « Les Apparitions de presse. Michel c'est avec toute de sa profession des OVNI.

Par une nuit de novembre Cooper accompliss tour de la Terre, c tion de Perth (Aus Gordon Cooper é astronote à avoir mission. A terre, d servèrent égaleme tional Broadcasting l'écho, mais Coop fournir d'autres c 181).



scientifiquement formées. Certains des meilleurs et des plus cohérents rapports proviennent de tels témoins. Quatre de ces observations ont été faites par des astronomes professionnels alors qu'ils étaient en service à leurs observatoires, cinq encore par des techniciens spécialisés, dont une a été rapportée par le directeur adjoint de l'un de nos laboratoires techniques de niveau national... Tous, sauf trois, traitaient d'engins brillamment illuminés manœuvrant dans l'air ».

« ... Aucun examen vraiment scientifique du phénomène OVNI n'a jamais été entrepris, malgré l'énorme volume des données brutes » (Yale Scientific Magazine, avril 1963).

En France, l'ouvrage de **Michel Carrouges** intitulé « Les Apparitions de Martiens » sort de presse. Michel Carrouges est juriste et c'est avec toute la rigueur intellectuelle de sa profession qu'il dissèque la question des OVNI.

Par une nuit de mai 1963, le major Gordon Cooper accomplissait son dernier voyage autour de la Terre, quand à hauteur de la station de Perth (Australie) il repéra un OVNI. Gordon Cooper était de ce fait le premier astronaute à avoir vu un OVNI au cours d'une mission. A terre, deux cents personnes l'observèrent également. Les chaînes de la National Broadcasting Corporation s'en firent l'écho, mais Cooper ne fut pas autorisé à fournir d'autres commentaires. (Réf. 27, p. 181).

Le 18 juin, l'astronaute Valeri Bikovsky crut voir à peu de distance de sa capsule celle de Valentina Tereschkova, mais se rendit compte qu'il était en fait suivi par un « corps ovoïde » qui changea de cap brusquement. (Réf. 8, p. 334/9, pp. 2 & 5).

A l'aube du 12 octobre, un grand objet, haut de 35 mètres et enveloppé d'une clarté éblouissante, apparut sur la route devant le camion conduit par M. Douglas, forçant ce dernier à s'arrêter. L'incident se produisit à Venado Tuerto (Argentine) pendant un violent orage. De l'objet sortirent trois êtres hauts de trois mètres et vêtus d'habits lumineux. Les êtres étaient en outre coiffés d'étranges casques. M. Douglas sentit les effets d'un rayon rouge qui le brûlait. Aussi fit-il feu dans la direction des inconnus, et s'enfuit à Monte Maiz. M. Douglas souffrait de brûlures pareilles à celles qu'occasionne une trop forte exposition aux ultraviolets. Sur les lieux, on découvrit des empreintes de pieds, de grandes dimensions. (Réf. 6, cas 583).

25 octobre 1963, 18 h 45. Au cours d'un vol entre Saint-Louis et Michell AFB, les pilotes d'un avion qui plafonnait à 2 000 mètres dirigèrent leurs regards vers un objet aux contours bien marqués, escorté d'un autre plus petit. Les pilotes changèrent de cap pour faire route vers les OVNI. Le plus petit d'entre eux se mit soudain à grossir, tandis que le plus gros rétrécissait. Ensemble, ils s'éloignèrent ensuite. Reprenant la direction de la base Mitchell, les pilotes virent

la « masse » — les deux objets s'étaient maintenant réunis pour n'en former plus qu'un — se désintégrer en dix ou vingt petits objets, et le tout disparut, à l'exception d'un point qui de derrière ressemblait à un avion. A 19 heures, le même scénario se reproduisit. L'avion se posa à Mitchell à 19 h 40 (Réf. 10, p. 228).

Le 16 novembre, des jeunes gens se promenaient sur une route près de Sandling Park, Hythe, dans le Kent (Grande-Bretagne). John Flaxton, âgé de 17 ans, porta son regard vers une « étoile » qui se déplaçait au-dessus des bois de Slaybrook Corner. Soudain, l'objet descendit vers eux, resta un moment suspendu, puis se déroba à la vue des témoins derrière les arbres des environs. Les quatre jeunes gens cherchèrent un point où ils pouvaient être en sécurité. Ils se rendirent compte qu'une lumière or de forme ovale flottait dans les airs, à quelques mètres d'un champ voisin. Ils s'arrêtèrent et furent en cela imités par la lumière. Celle-ci disparut à nouveau derrière les arbres. Les témoins pressentirent alors qu'une forme obscure déambulait dans le champ et se dirigeait vers eux : un personnage complètement noir, de taille humaine, mais « sans tête ». Détail étrange et combien stupéfiant : la créature paraissait dotée d'ailes pareilles à celles des chauves-souris. Les jeunes gens furent saisis de peur et s'enfuirent. Ils sont convaincus d'avoir vu un fantôme. De l'avis de Mervyn Hutchinson, 18 ans, c'était une chauve-souris, aux pieds palmés et sans tête. (Réf. 45, p. 19).

C'est au début de 1964 que le major **Hector V. Quintanilla** succède au lieutenant-colonel Robert Friend à la tête du Project Blue Book. Le NICAP publie « **The UFO Evidence** », soit un rapport de 184 pages résumant la question des OVNI aux Etats-Unis. Dorénavant les chercheurs parallèles vont disposer d'un véritable document de base pour un travail sérieux.

Le 8 avril, la première capsule Gemini, partie de Cap Kennedy, est suivie par quatre vaisseaux spatiaux, d'origine inconnue. L'incident fut détecté par radar. Les OVNI se placèrent autour de la capsule, deux au-

dessus, un en dessous, et un vers l'arrière. Ils l'encadrèrent ainsi pendant toute une révolution terrestre, puis ils s'en écartèrent pour regagner l'espace. (Réf. 9, p. 153 / 13, p. 184).

Le 9 avril, M. Florence Ferrer, homme d'affaires d'El Quisco (Chili) quittait l'auberge de Santa Elena (Black Island) avec sa femme et ses enfants, pour faire route vers la ville d'El Quisco. C'était un soir sans lune. Après trois kilomètres environ, ils parvinrent à un tournant de la route nommé Seminario, et furent soudain aveuglés par une puissante lumière dirigée sur leur véhicule. Ferrer s'arrêta. Dans le ciel, à peu de distance de leur voiture, un objet bizarre émettait une vive luminescence, comparable à celle d'une lampe au mercure. Comme les enfants criaient, il poursuivit son chemin. Néanmoins, il s'arrêta quelques mètres plus loin sur le pont Seminario. La lumière était éblouissante. L'OVNI ne devait pas se trouver à plus de 5 mètres au-dessus d'eux. Sa forme se perdait dans cette intense clarté. A ce moment, la terreur des enfants atteignit son paroxysme. En dépit de ces circonstances, Ferrer ne perdit pas son sang-froid. Il embraya et repartit. A son grand étonnement, la lumière commença à se déplacer de conserve sur une distance d'environ 50 mètres. Après une course d'un kilomètre et demi, ils arrivèrent au Sea Inn, Ferrer téléphona à son frère Francisco, maire d'El Quisco, qui arriva en coup de vent, accompagné de José Moya, secrétaire de la commune et de German Villaroel, ingénieur-conducteur. L'OVNI filait maintenant en direction de la mer. Les témoins le suivirent jusqu'à la plage. Ils pouvaient distinguer sa forme discoïdale... L'engin resta là pendant vingt minutes, évoluant dans un complet silence, accomplissant des manœuvres qu'aucun hélicoptère ou avion n'eût pu réaliser. Ensuite, il prit un départ précipité en direction du nord, vers Valparaíso.

La nouvelle de l'événement se répandit vite, par le canal de la presse et de la radio, bien que Ferrer eut tenté de neutraliser toute publicité. Quelques jours plus tard, en dépit de son anonymat, deux experts de la

NASA vinrent à un interrogatoire, une boîte renfermant un objet lumineux, d'une intensité. On demanda des colorations précedentes, dut fournir des détails, invité par la NASA, bien la première, l'affaire était reçue pour des raisons.

Ardmore (Oklahoma). 10. L'observation, sonne, habitant, ne dura qu'une minute, moins anonyme, de l'ouest, qu'il sur la présence, tie centrale de, brillante, et un, discerna plusieurs, tées par un cas, « fenêtres » ou, « semblaient cr, tangulaire ». L, l'impression d, tua un virage, s, tateur, pour de, place. Aucune, sent été formulé.

L'observation s, taillée, fut le f, l'Etat de New, **avril 64**. « Ma, moi-même, déc, que sur une co, au-dessus du, milles (16 km) a, York). Il était, nord à cinq m, jour était clair, ment quelques, Comme je rega, nord-ouest, ver, pris pour une, réaction, volan

« Elle était très, formation en s, faite de fumée, mile. Nous rem

un vers l'arrière.
pendant toute une
ls s'en écartèrent
éf. 9, p. 153 / 13, p.

er, homme d'affai-
ittait l'auberge de
l) avec sa femme
route vers la vil-
n soir sans lune.
nviron, ils parvin-
route nommé Se-
aveuglés par une
sur leur véhicule.
el, à peu de distan-
et bizarre émettait
omparable à celle
Comme les enfants
hemîn. Néanmoins,
es plus loin sur le
était éblouissante.
rouver à plus de 5
Sa forme se per-
clarité. A ce mo-
ants atteignit son
ces circonstances,
sang-froid. Il em-
grand étonnement,
e déplacer de con-
environ 50 mètres.
omètre et demi, ils
Ferrer téléphona à
e d'El Quisco, qui
compagné de José
mmune et de Ger-
conducteur. L'OVNI
ion de la mer. Les
à la plage. Ils pou-
e discoïdale... L'en-
t minutes, évoluant
accomplissant des
licoptère ou avion
e, il prit un départ
nord, vers Valpa-
ent se répandit vite,
et de la radio, bien
e neutraliser toute
plus tard, en dé-
eux experts de la

NASA vinrent l'interviewer. Ils le soumirent à un interrogatoire serré, puis lui ouvrirent une boîte renfermant un tableau du spectre lumineux, dont on pouvait modifier l'intensité. On demanda à Ferrer d'indiquer les colorations précises et les ombres. Ferrer dut fournir des réponses positives, car il fut invité par la NASA, tous frais payés. C'était bien la première fois au Chili que pareille offre était reçue. Ferrer refusa cependant pour des raisons personnelles. (Réf. 51, p. 34).

Ardmore (Oklahoma, USA) **9 avril 1964**, 20 h 10. L'observation fut le fait d'une seule personne, habitante d'Ardmore. Le phénomène ne dura qu'une dizaine de secondes. Le témoin anonyme regardait le ciel en direction de l'ouest, quand son attention se porta sur la présence d'un « nuage ». Mais la partie centrale de ce nuage devint soudain brillante, et un objet en sortit. Le témoin discerna plusieurs rangées sur l'objet, délimitées par un cadre métallique brillant ; ces « fenêtres » ou cellules étaient noires et « semblaient creuses comme un moule rectangulaire ». Le phénomène, qui donnait l'impression d'un gigantesque objet, effectua un virage, se brouilla aux yeux du spectateur, pour devenir trouble et s'effacer sur place. Aucune explication n'a jusqu'à présent été formulée. (Réf. 10, p. 23).

L'observation suivante, particulièrement détaillée, fut le fait d'un physiothérapeute de l'Etat de New York et de sa famille, **le 11 avril 64**. « Ma femme, mes deux enfants et moi-même, déclara-t-il, dînions en pique-nique sur une colline, 1 800 pieds (540 mètres) au-dessus du niveau de la mer, environ 10 milles (16 km) au nord-ouest de Homer (New York). Il était 13 h 30, le vent soufflait du nord à cinq milles à l'heure environ, et le jour était clair comme le cristal, avec seulement quelques stratus sur l'horizon ouest... Comme je regardais vers le ciel, un peu au nord-ouest, vers 18 h 30 apparut ce que je pris pour une très grosse traînée d'avion à réaction, volant du nord-est au sud-ouest. »

« Elle était très blanche et large... Alors une formation en spirale très noire qui semblait faite de fumée apparut, longue d'environ un mile. Nous remarquâmes que la traînée blan-

che était inhabituellement large pour une traînée d'avion, et qu'apparemment la partie noire devait sa couleur sombre à l'angle de la lumière solaire, arrêtée par une colline plusieurs milles à l'ouest de notre position. La traînée de vapeur blanche resta suspendue dans le ciel, et glissa graduellement vers le sud en se dissipant lentement. Jusqu'à ce moment, nous observions ce que nous croyions être une situation normale, si ce n'est pour l'interruption brutale de la traînée blanche, que suivait un vide puis la spirale noire. »

« Environ 10 minutes s'étaient maintenant écoulées : je réalisai tout à coup que le nuage noir en spirale avait glissé vers l'ouest, tandis que la traînée blanche s'était déplacée vers le sud. De plus, le nuage devint beaucoup plus noir, ce que nous observâmes tous. Je pris alors mes jumelles 6 x 25 pour l'observer, et je fus très surpris de voir des fumerolles s'écouler du nuage noir, presque en bouillonnant. Il approchait maintenant du système nuageux silhouetté sur le fond du ciel à l'ouest. Et soudain le nuage noir, gardant sa forme de spirale, passa de la position horizontale à la position verticale, augmentant sa production de fumée et ressemblant à un avion entouré de fumée tombant lentement du ciel ; en même temps, il prit une forme qui n'était pas sans rappeler celle d'une banane. Il ne paraissait plus tomber, mais simplement il s'arrêta et resta suspendu pendant deux à trois minutes, après quoi il donna l'impression de sombrer dans les nuages et disparut. Chacun de nous observa cet étrange phénomène à l'œil nu, sans difficulté. »

« Environ trois minutes s'écoulèrent, durant lesquelles nous nous demandâmes tous si nos yeux nous avaient joué des tours, puis ma fille s'écria soudain : « En voilà un autre ! » Il apparut comme un objet horizontal en forme de crayon. A cette distance, il était impossible de déterminer la longueur, mais il aurait pu être aussi grand qu'un sous-marin. Il se déplaça de gauche à droite sur l'horizon... Alors que je l'observais avec mes jumelles, il y eut un éclair de lumière blanche qui vint de l'arrière : il bon-

Préhistoire et Archéologie

Les gravures rupestres de Colombie britannique

dit en avant à une vitesse incroyable, sur une distance égale à 5 fois sa longueur environ, et s'immobilisa tout aussi brusquement, gardant toujours sa forme de crayon, semblant planer...

« L'objet devint épais au milieu, et tandis qu'un nuage de fumée en émanait, bondit vers l'arrière aussi vite qu'il s'était avancé, sur une même distance. De nouveau, il s'immobilisa et commença de diminuer de longueur jusqu'à ce qu'il apparaisse en forme de soucoupe, épais au milieu. Alors la partie la plus incroyable se produisit. De la forme de soucoupe, il passa à une rondeur parfaite, et se divisa lentement en deux parties, l'une au-dessus de l'autre, donnant un spectacle très semblable à celui d'une cellule sous le microscope. L'objet supérieur devint lentement plus petit tout en paraissant disparaître dans le lointain, tandis que le second objet descendait suivant un angle de 45° vers l'endroit où nous avions vu l'objet en forme de banane disparaître. En cet endroit, il se divisa de nouveau en deux, mais l'objet inférieur prit une forme de crayon vertical, tandis que l'objet supérieur ovale disparaissait. Nous nous rendons compte que la forme de crayon pouvait être celle d'un disque vu par la tranche. Alors l'objet en forme de crayon s'effaça aussi à notre vue. Cet épisode entier se passa en 45 minutes environ, et prit fin juste à la tombée de la nuit... » (Réf. 10, p. 27).

(à suivre)

Gérard Landercy,
Lucien Clérebaut.

Notre excellent confrère le Canadian UFO Report a publié l'an dernier, sous la signature de son éditeur et rédacteur en chef John Magor, un double article sur d'importantes découvertes archéologiques encore trop peu connues en dehors des limites de la Colombie britannique. Elles sont pourtant combien dignes d'être largement diffusées : en effet, comme au Tassili, au Val Camonica, en Ouzbékistan ou en Australie (1), les Indiens de cette province canadienne touchant au Pacifique ont dessiné sur des parois rocheuses des silhouettes étrangement évocatrices pour l'homme de notre époque. Les dessins et gravures découvertes au Canada sont fort nombreux, aussi nous limiterons-nous, faute de place, à attirer l'attention sur ceux qui nous semblent les plus remarquables ou qui présentent les analogies les plus fortes avec les représentations trouvées ailleurs dans le monde, en ne perdant jamais de vue qu'ils s'insèrent dans un vaste ensemble.

L'interprétation de certaines peintures ne prête guère à confusion. Le moins que l'on puisse dire par exemple de celles de Cayuse Creek (fig. 1a) et du lac Kootenay (fig. 1b) est qu'elles évoquent fortement des engins fusiformes occupés par un être d'allure humaine, le premier suivi d'une sorte d'éjection de fumée ou de vapeur, le second apparemment équipé d'un « train d'atterrissage »... Nous soumettons également à votre jugement deux figures, parmi bien d'autres, d'objets que le manque évident de symétrie empêche de considérer comme des représentations du soleil (fig. 1c et 1d) : les lignes ondulées dirigées vers le bas symbolisent-elles une traînée, ou suggèrent-elles simplement le mouvement ?

Des figures humaines à la tête énorme et sans traits du visage ou comme entourée d'un casque (fig. 2) évoquent des gravures analogues du Val Camonica ou d'Australie. C'est donc un véritable condensé de tout ce que l'on a pu voir ailleurs que nous offre la Colombie britannique.

Mais n'est-ce pas un peu trop beau pour être vrai ? Des esprits enthousiastes n'auraient-ils pas donné un coup de pouce aux

figure 1



coïncidences ? Il y a cependant de nombreux ouvrages où nous pourrions puiser leur abondance. Ils ont été écrits par des auteurs de la peinture indienne avec les milieux où ils ont été trouvés : « Pictographs of the Pacific Northwest », l'auteur et représentant de plus de 100 sites « Indian Rock Carvings of the Pacific Northwest », collectionnée par Edward F. Munn (Vancouver, B.C.).

Les dits spécialistes qui se sont penchés sur la réelle valeur de ces gravures ont conclu à leur attribution par des auteurs de leur technique, soit par des esprits vus ou des esprits qui avaient clamé leur existence à la culture des peuples du Nord. Il y a cependant une différence entre tous les objets les plus hauts et les plus bas qui rend ces choses : l'ancienneté. Les autres se comptent par millions. Il est donc difficile de se rendre compte de leur valeur. Il est donc difficile de se rendre compte de leur valeur. Il est donc difficile de se rendre compte de leur valeur.

titres de ue

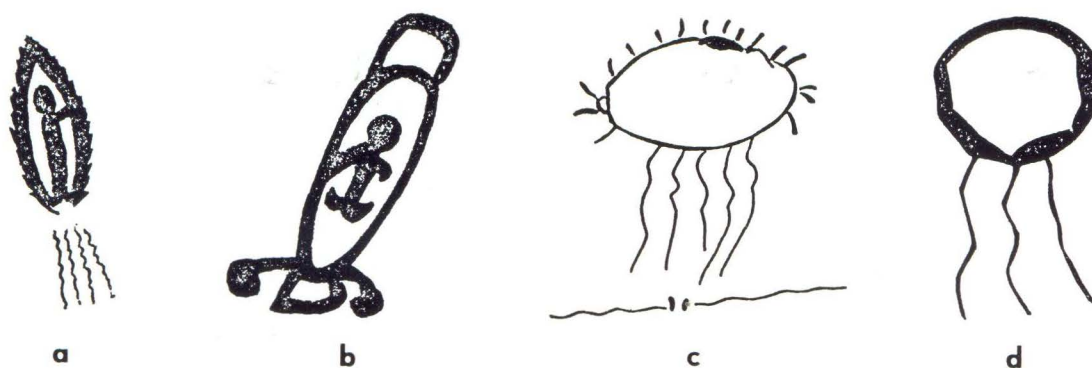
Canadian UFO
sous la signatu-
ur en chef John
r d'importantes
encore trop
mites de la Co-
sont pourtant
ment diffusées :
u Val Camonica,
alie (1), les In-
canadienne tou-
né sur des pa-
es étrangement
e notre époque.
ouvertes au Ca-
ssi nous limite-
à attirer l'at-
semblent les plus
tent les analo-
représentations
nde, en ne per-
sèrent dans un

s peintures ne
moins que l'on
elles de Cayuse
enay (fig. 1b) est
des engins fu-
e d'allure humai-
sorte d'éjection
second apparem-
l'atterrissage »...
t à votre juge-
bien d'autres,
ent de symétrie
ne des représen-
) : les lignes on-
symbolisent-elles
elles simplement

tête énorme et
omme entourée
nt des gravures
ou d'Australie.
ensé de tout ce
ue nous offre la

trop beau pour
ousiastes n'au-
o de pouce aux

figure 1



coïncidences ? Il semble bien que non : les ouvrages où nos collègues canadiens ont puisé leur abondante illustration ont en effet été écrits par des savants spécialistes de la peinture indienne, sans rapport aucun avec les milieux ufologiques. Ces sources sont : « Pictographs in the interior of British Columbia », de John Corner, édité par l'auteur et reproduisant les dessins rupestres de plus de 100 sites de la province, et « Indian Rock Carvings of the Pacific Northwest », collection de photos rassemblée par Edward F. Meade (Gray's Publ. Ltd, Sydney, B.C.).

Les dits spécialistes font d'ailleurs remarquer que le caractère hautement stylisé et la réelle valeur artistique de beaucoup de ces gravures témoignent de leur exécution par des artistes en pleine possession de leur technique, et non par des désœuvrés ou des esprits infantiles comme l'avaient clamé d'inévitables détracteurs de la culture des peuples dits primitifs.

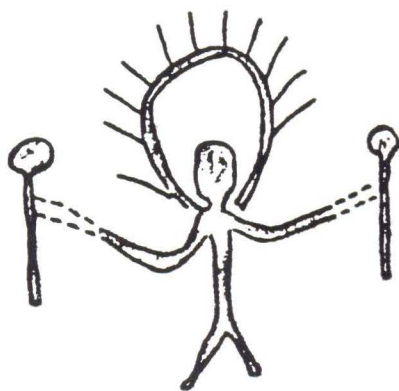
Il y a cependant une différence fondamentale entre tous les exemples « classiques » cités plus haut et les gravures canadiennes, qui rend ces dernières uniques en leur genre : l'ancienneté. Alors que l'âge de toutes les autres se compte en milliers d'années, il se compte pour celles-ci en centaines seulement. Il est bien sûr toujours difficile, même pour des experts, de dater de telles œuvres d'art. Une limite inférieure nous est

toutefois fournie par la constatation que vers 1860 les Indiens de cette région cessèrent brutalement et inexplicablement de peindre et de graver. Les techniques en sont aujourd'hui totalement oubliées parmi les tribus survivantes.

La résistance au temps des peintures indiennes, à l'huile de poisson, est mal connue. Elles se présentent à nous en des états de détérioration très variables selon le site, les unes très fraîches, les autres presque effacées. Toujours est-il que leur âge moyen est estimé entre 200 et 300 ans, ce qui nous mène à peine au 18^e ou au 17^e siècle... périodes qui ne sont guère considérées comme fertiles en OVNI en Europe, bien que quelques cas fameux aient fait et feront encore l'objet de notre « Chronique des OVNI ».

Et pourtant, que voyons-nous sur une gravure trouvée au Cap Alava, dans l'Etat de Washington (qui jouxte la Colombie britannique de l'autre côté de la frontière) ? Un magnifique voilier, comme les Indiens en voyaient alors croiser le long de leurs côtes, rendu avec un remarquable réalisme par quelques traits simples, voisine avec une tout aussi magnifique « soucoupe volante » classique, à double dôme et anneau... (fig. 3). Cette gravure était déjà connue des spécialistes comme une des rares représentations par l'art indien de l'arrivée de l'homme blanc, ce qui permettait par ailleurs une

figure 2

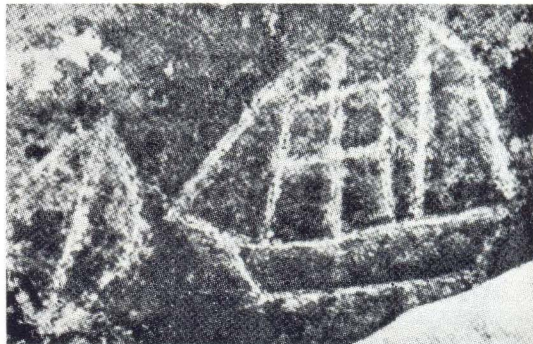


confirmation de l'ancienneté attribuée à ce genre d'œuvres.

La forme accompagnant le navire n'avait, semble-t-il, pas soulevé d'attention particulière. Un expert consulté par notre confrère répondit évasivement qu'il devait s'agir d'un dessin exécuté par un jeune Indien plongé dans un état de profonde émotion par les rites de la puberté (sic !). La richesse d'imagination des scientifiques conformistes en ce genre de circonstance m'a toujours laissé rêveur...

L'ensemble donne l'impression que les deux « véhicules » ont été dessinés par le même artiste et en même temps, sans qu'ils aient nécessairement été observés ensemble, encore que tourner autour d'un engin terrestre soit une vieille habitude des OVNI. Ne peut-on supposer alors que l'engin in-

figure 3



connu devait être, comme il est dessiné, de taille voisine de celle du deux-mâts, dimension fort acceptable pour une « banale » soucoupe volante ?

Mais le plus impressionnant peut-être de tous les dessins est celui trouvé dans une petite grotte, sur la rive la moins fréquentée du lac Christina (fig. 4). Par travail ou par processus naturel, le pan de rocher qui porte le dessin est aplani. Des filets de calcaire qui ont coulé de part et d'autre donnent la curieuse et bien sûr fallacieuse impression de cimenter le panneau dans son emplacement. L'artiste était en ce cas limité par la simplicité de ses instruments, vraisemblablement une simple baguette grossièrement taillée enduite de couleur, ce qui donnait à tous les traits une certaine épaisseur.

C'est pourquoi on ne peut exclure que les courtes lignes surgissant du dessus symbolisent des rayons de lumière et les quatre longues lignes émanant du dessous une traînée de vapeur ou de fumée. En dépit des contraintes techniques, la forme est remarquablement rendue, distincte de tout objet aérien connu, soleil ou oiseau, et surtout les figures humaines fournissent une échelle et indiquent par leur position l'élévation de l'« engin » au-dessus du sol.

Telles sont quelques-unes parmi les pièces les plus importantes de ce nouveau dossier qui vient prendre une place d'honneur parmi les énigmes de l'archéologie qui suggèrent le plus fortement l'intervention d'intelligences extérieures au long de notre histoire.

figure 4



Nous félicitons de fouillée de c pour sa gracie les clichés qui

(1) Voir Inforespa du Tassili, et n° Ivan Verheyden.

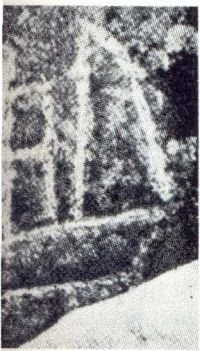
Référence : Cana pp. 3-12 : Strang (Box 758, Duncan,

SERVICE LI

Voici quelques dans notre n° 13

— LES CIVILIS de montrer con établir la liaiso l'a conduit sur

— NOUVELLES documents iné ainsi quelques origines mêmes



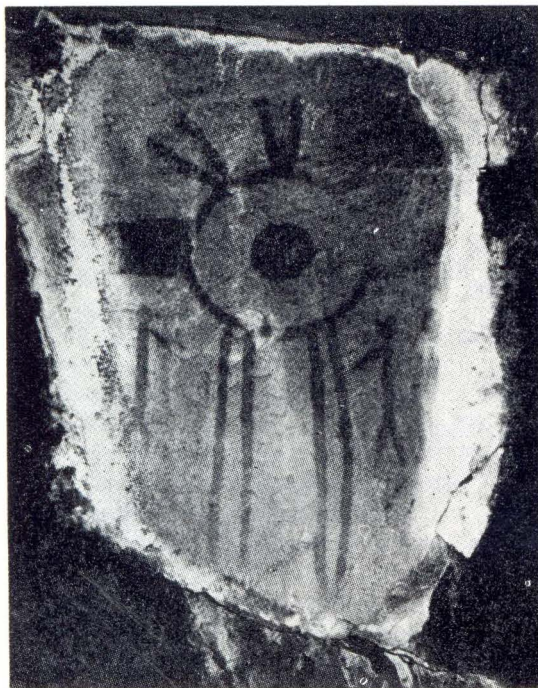
il est dessiné, de
deux-mâts, dimen-
r une « banale »

ant peut-être de
trouvé dans une
la moins fréquen-
(4). Par travail ou
pan de rocher qui
Des filets de cal-
rt et d'autre don-
r fallacieuse im-
anneau dans son
ait en ce cas li-
ses instruments,
simple baguette
ite de couleur, ce
raits une certaine

t exclure que les
du dessus symbo-
ère et les quatre
du dessous une
mée. En dépit des
forme est remar-
cte de tout ob-
u oiseau, et sur-
fournissent une
eur position l'élé-
sus du sol.

parmi les pièces
nouveau dossier
d'honneur parmi
gie qui suggèrent
ntion d'intelligen-
de notre histoire.

figure 4



Nous félicitons M. John Magor pour son étu-
de fouillée de cette question et le remercions
pour sa gracieuse autorisation de reproduire
les clichés qui l'illustraient.

Jacques Scornaux.

(1) Voir Infoespace 1972, n° 5, pp. 7-9 : Les fresques
du Tassili, et n° 6, pp. 7-9 : Cavernes et Graffiti, par
Ivan Verheyden.

Référence : Canadian UFO Report, Vol. 2, N° 6, 1973,
pp. 3-12 : Strange, strange World, par John Magor.
(Box 758, Duncan, B.C., Canada).

Ni cubique, ni salzbourgeois...

Il y a quelques mois nous évoquions en cette rubrique
ce « classique » de la primhistoire qu'est le prétendu
« cube de Salzbourg » (1). Des informations plus pré-
cises nous sont depuis parvenues, aussi nous faisons-
nous un devoir de vous les communiquer. C'est notre
excellent confrère « Pursuit » qui a publié récemment
une étude fort complète sur la question, avec photos
(2), redressant à cette occasion bien des erreurs qui
ont couru d'articles en livres.

L'objet fut en fait trouvé à l'automne 1885 dans une
fonderie à Schöndorf, en Haute-Autriche, par un ouvrier
qui cassait des blocs de charbon provenant du puits
de Wolfsegg. Il fut confié pour examen à un ingénieur
des mines, le Dr Adolf Gurlt. Nous avons ici même pré-
senté le résumé des conclusions de son étude, tel qu'il
fut publié dans « Nature » en novembre 1886. Et déjà
apparaît une erreur d'importance, due bien involontai-
rement au Dr Gurlt : jamais l'objet ne fut transporté au
Musée de Salzbourg, mais bien à celui de Linz, chef-
lieu de la Haute-Autriche, et encore, très temporaire-
ment. M. Hubert Malthaner, le collaborateur de Pursuit
qui a procédé à cette minutieuse investigation, pense
que la confusion a pu provenir de la similitude du nom
des deux musées.

Mais la seconde erreur, ou plutôt ignorance, due aux
auteurs contemporains celle-là, est plus colossale : te-
nez-vous bien : l'objet en question N'A JAMAIS DISPA-
RU et est bien visible aujourd'hui encore à tout visiteur
du Heimathaus (musée régional) de Vöcklabruck, en
Haute-Autriche, non loin de Schöndorf où il fut trouvé !
Vous pouvez également en admirer un moulage en plâ-
tre au Oberösterreichisches Landesmuseum de Linz.
En 1966, un fragment fut prélevé pour analyse par mi-
croscopie électronique au Musée d'Histoire Naturelle
de Vienne. Le résultat, une fois de plus, est surprenant :
il n'y a ni cobalt, ni chrome, NI NICKEL, même en tra-
ces, ce qui exclut une origine météoritique. On y trouve
en revanche un petit peu de manganèse, ce qui
conduisit les Drs Kurat et Gill à la conclusion qu'il s'a-
gissait d'un simple morceau de fonte ! Celle-ci était uti-
lisée comme lest dans les anciennes machineries de
mines.

Allons plus loin : aucun rapport de première main ne
signale que l'objet ait été ENCASTRE dans le charbon ;
rien n'exclut qu'il ait simplement été trouvé PARMI les
morceaux de charbon. Plus encore : trouver un mor-

SERVICE LIBRAIRIE

Voici quelques ouvrages récents mis en vente à la SOBEPS et qu'il convient donc d'ajouter à la liste publiée
dans notre n° 13 (p. 30). Pour les conditions de vente, veuillez consulter notre avis de la page 37.

— **LES CIVILISATIONS DES ETOILES**, de Marcel Moreau (éd. Laffont), un ouvrage où l'auteur s'est efforcé
de montrer comment les alignements mégalithiques reproduisaient au sol les constellations afin de mieux
établir la liaison entre le ciel et la terre, un rapport que de tout temps l'homme a essayé de trouver et qui
l'a conduit sur la voie de la connaissance. — 290 FB.

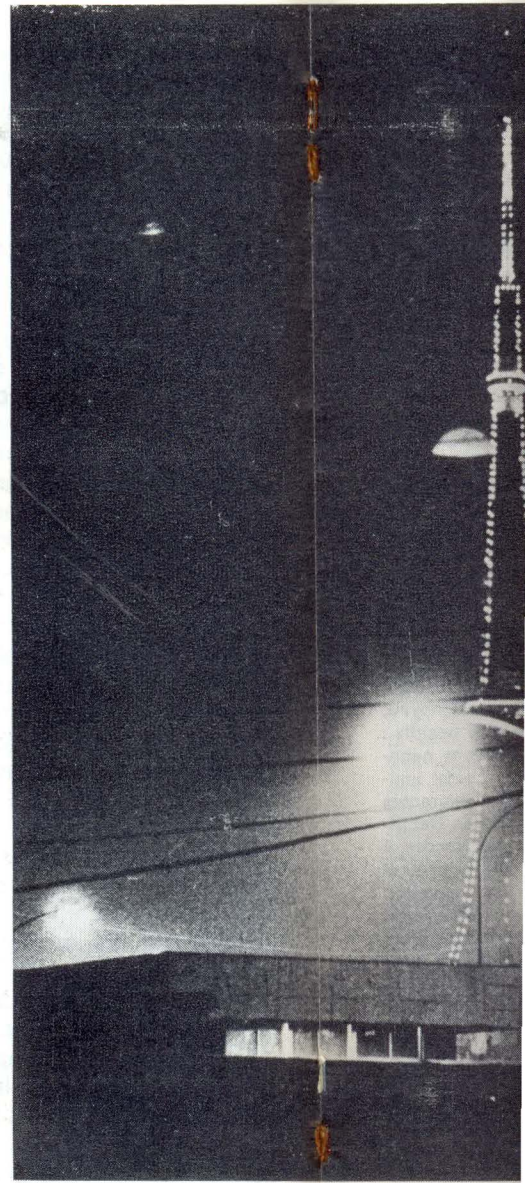
— **NOUVELLES RECHERCHES SUR L'ILE DE PAQUES**, de Jean-Michel Schwartz (éd. Laffont) ; à partir de
documents inédits, l'auteur a pu déchiffrer une partie de l'écriture des tablettes Rongorongo et révéler
ainsi quelques faits nouveaux sur le mode de transport des statues, le culte de l'homme-oiseau et les
origines mêmes de la civilisation pascuane. — 295 FB.

PRIMHISTOIRE ET ARCHEOLOGIE

Le dossier photo d'infoespace

Tokyo, Japon, septembre 1973.

38



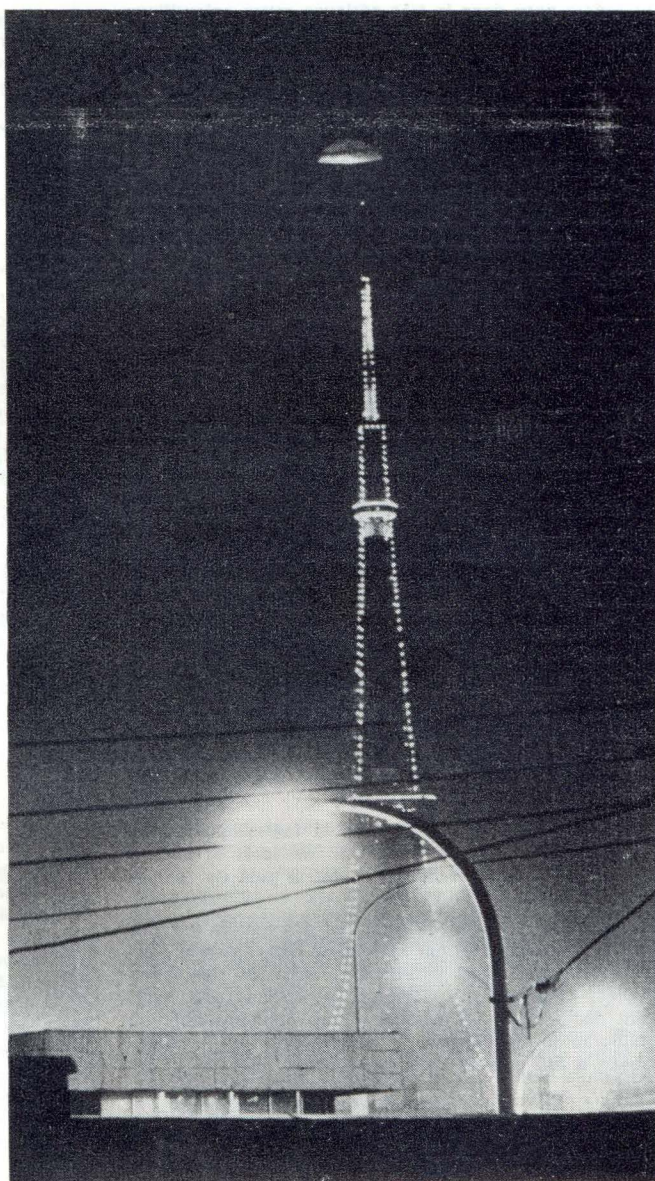
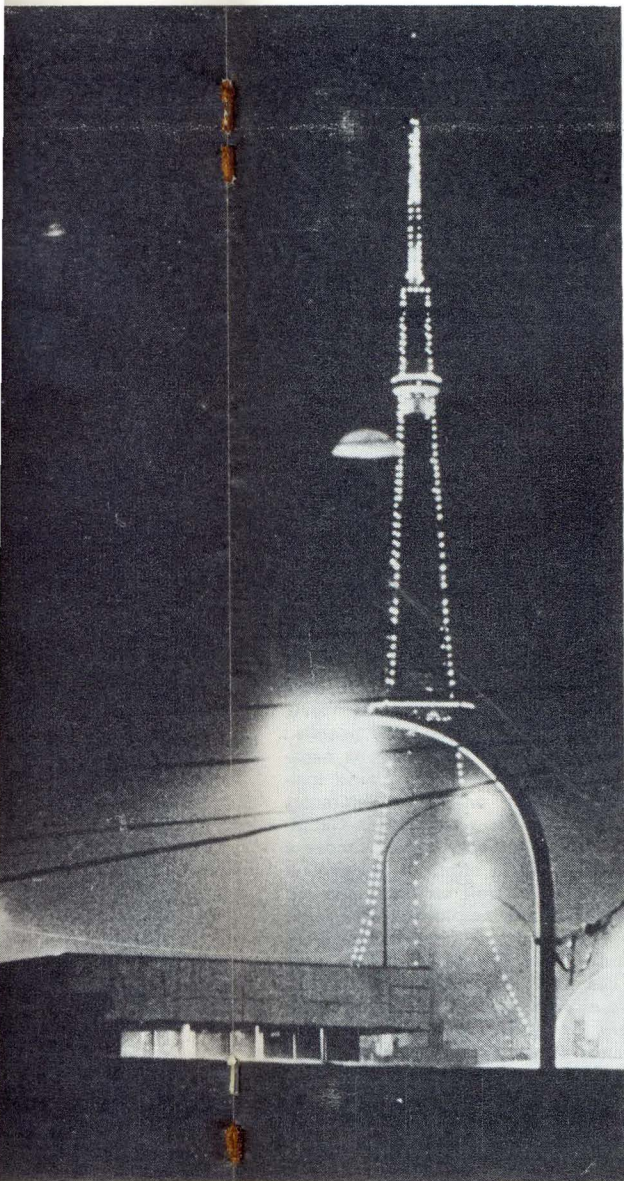
Le mercredi 19 septembre 1973, vers 19 h 30, Yoshiaki Kato, un jeune étudiant de Tokyo (arrondissement de Minato) s'installait au balcon de son domicile pour prendre quelques photographies de la fameuse tour de Tokyo. Il comptait présenter ses documents lors d'une prochaine exposition organisée par son école. A l'aide de sa caméra (Canon FTb, objectif FD 50 mm, f 1.4, diaphragme 5.6), il prit trois clichés avec un temps d'exposition de 30 secondes.

Lors de la prise de vue le jeune homme ne remarqua rien de particulier mais au même moment, sa mère et quelques voisins observaient les évolutions d'OVNI dans les environs immédiats de la tour, et l'un des témoins en avertit aussitôt la police locale (un rapport officiel en fait foi).

Lors du développement, Yoshiaki Kato fut assez surpris de constater que sur trois des clichés qu'il avait pris (négatifs n° 22, 23 et 24 du film, respectivement : clichés 38, 39 et 40), ces OVNI apparaissaient nettement. Quelques semaines plus tard, le 28 octobre 1973, les photographies étaient publiées dans la presse (« Sankei Shimbun » de Tokyo).

La tour de Tokyo d'antenne de télévision se trouve au point le plus haut de la tour. L'arrondissement de Minato compte quelques centaines d'habitants. A défaut de nombreux objets, ni de l'affaire dès qu'elle se présente.

Référence : UFO News, C



(arrondissement de
la fameuse tour de
son école. A l'aide
és avec un temps

oment, sa mère et
r, et l'un des té-

hés qu'il avait pris
ent nettement. Quel-
« Sankei Shimbun »

La tour de Tokyo, dont la construction débuta en juin 1957 et fut achevée en moins de dix-huit mois, sert d'antenne de télévision et de télécommunications. Sa flèche culmine à 333 m, et deux plates-formes d'observation se trouvent respectivement à 150 et 230 m au-dessus du sol. Elle est érigée au centre de la ville, au point le plus élevé du parc de Shiba. Les deux plates-formes illuminées sont clairement visibles sur les documents. L'arrondissement de Minato est au centre de Tokyo également, et les photographies ont été prises à quelques centaines de mètres du pied de la tour.

A défaut de mesures plus précises, il ne nous est pas possible de donner une estimation des dimensions des objets, ni de leur altitude. Mais bien entendu, nous ne manquerons pas de vous faire part des suites de cette affaire dès que nous les connaissons.

Michel Bougard.

Référence :

UFO News, CBA International, Yoko-hama, Japon. Documents communiqués par M. Yusuke J. Matsumara.

Nos enquêtes

Un OVNI photographié au-dessus de Bruxelles

sont bien inférieures à la seconde. Les temps de balayage lors de la détection par radar sont tellement plus longs que la possibilité de voir un éclair sur un écran-radar est extrêmement faible.

Le mystère entourant les éclairs en boule n'est pas encore résolu, diverses hypothèses ont été proposées et nous nous contenterons d'en citer quelques-unes. Selon Klass, ces éclairs pourraient être formés par des particules de poussière chargées d'électricité par l'action de la foudre. Pour E. Argyle, l'éclair en boule serait une illusion d'optique en tant qu'une « image permanente positive » d'un phénomène lumineux lié à la foudre : par exemple, si un éclair se propage en présentant sa « pointe » dans la direction du regard d'un témoin, il est probable que l'image perçue serait du type décrit ci-dessus. Le même auteur émet également l'hypothèse selon laquelle la foudre, en frappant le sol, peut volatiliser un fragment de celui-ci qui prend alors l'apparence d'une masse gazeuse incandescente, c'est-à-dire d'un plasma. Le savant soviétique P. Kapitsa pense pour sa part que ce type d'éclair a pour origine des ondes radio ultra-courtes ($\lambda = 30$ à 70 cm) : l'éclair en boule prendrait naissance là où ces ondes atteignent la plus grande intensité. Nous terminerons par l'hypothèse d'Altschuler : selon lui la foudre en boule serait l'explosion d'un météorite en anti-matière entrant en contact avec la matière. Il doit encore y avoir une bonne dizaine d'autres explications proposées et ce nombre suffit à lui seul pour montrer combien le phénomène est encore mal connu. Cette ignorance est due principalement à la rareté des témoignages. Généralement les sphères provoquées par l'éclair ne dépassent pas la taille d'un gros ballon de football et les photographies du phénomène sont rarissimes puisqu'il n'en existerait que deux ou trois certifiées « authentiques ».

Il est temps maintenant de conclure et nous le ferons sur une objection essentielle aux thèses de J.P. Klass. Assimiler la plupart des OVNI à des plasmas est une proposition plaisante, car de nombreux aspects propres à ces phénomènes pourraient expliquer qualitativement les effets observés. Mais le bât blesse dans l'aspect quantitatif du problème : les plasmas sont non seulement instables et donc de durée de vie ultra-courte, mais de plus ils supposent des conditions de formation tout-à-fait exceptionnelles. En laboratoire les plasmas ne subsistent que quelques fractions de seconde sous des pressions de 10^{-3} à 10^{-5} mm de mercure et dans des champs magnétiques très puissants de l'ordre de $50\,000$ à $200\,000$ gauss.

Arriver à expliquer les OVNI à partir de telles considérations est plus qu'une erreur de jugement, c'est une utopie.

Michel Bougard.

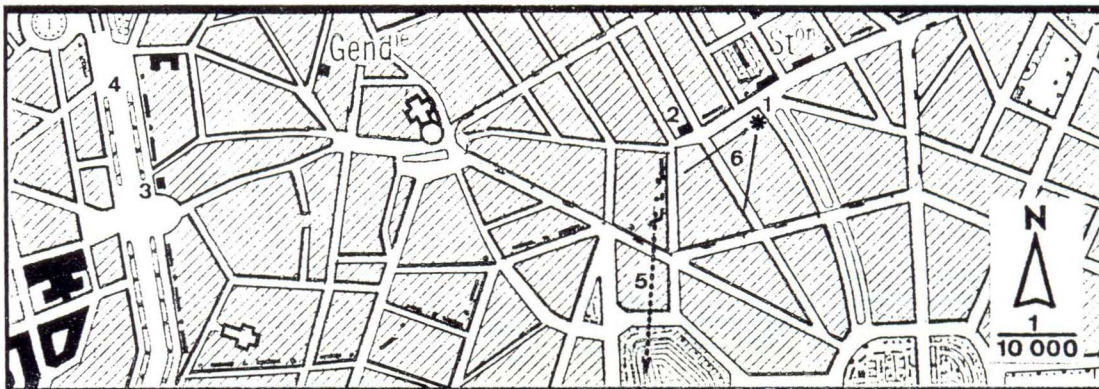
Le phénomène OVNI est mondial et s'il se manifeste plus sensiblement dans les régions à faible densité de population, cela n'exclut pas les grands centres urbains. Voici le résultat d'une enquête qui illustre fort bien que même le ciel de Bruxelles peut être le théâtre d'une de ces manifestations étranges.

Les conditions climatiques, ce mercredi 5 juillet 1972, étaient excellentes : le Soleil prodiguait sans compter ses chauds rayons dans un ciel dégagé de tout nuage et le vent était quasi nul. Par la fenêtre ouverte de son appartement situé au troisième étage, le témoin, M. Saillé, regardait la vue qui s'offrait à l'arrière de son immeuble, au n° 85 du boulevard Clovis. Devant lui se découpaient les toitures d'autres maisons et à l'extrême droite, se dressait un imposant building (coin de l'avenue G. Petre et de la chaussée de Louvain) hérissé d'une antenne TV de bonne taille. En retrait de ce bâtiment et légèrement à gauche, on apercevait la tour Madou au-dessus de laquelle est installée l'antenne réceptrice d'une société de télé-distribution. A l'horizon, et presque face au témoin, se profilait le sommet de l'hôtel Hilton, distant à vol d'oiseau de plus ou moins $1\,400$ m.

M. Saillé laissait errer son regard sur ce moutonnement de toitures où des pigeons se dandinaient paisiblement, quand, de manière inopinée, il discerna à sa droite, juste au-dessus du building de l'avenue Petre, un objet de couleur argentée qui oscillait sur place rapidement. « Tiens, drôle d'oiseau ! », se dit-il et intrigué par ce volatile qui bougeait dans le ciel sans avancer ni reculer, il se mit à l'observer avec attention. « Bien vite je compris que ce que je prenais pour un oiseau était, en réalité, un engin argenté de forme ovale dont la dimension apparente était inférieure à celle du Soleil. Mais ce qui me surprit le plus, ce fut son comportement singulier : il restait comme accroché au même endroit dans le ciel et oscillait rapidement de gauche à droite ou de droite à gauche, tout en gardant son centre exactement à la même place. Si je devais décomposer les mouvements de cet objet et les coucher sur papier, je

Plan des lieux

1. témoin ; 2. building de la chaussée de Louvain ;
3. tour Madou ; 4. boulevard périphérique ; 5. trajectoire présumée de l'objet ; 6. angle de vue photographique.



dessinerais un atome avec ses électrons tournant autour de lui. Chaque fois que l'engin relevait son côté gauche, il réverbérait les rayons du Soleil tandis que le côté opposé perdait de l'éclat... »

Nous interrompons ici le récit du témoin pour vous donner nos premières constatations. L'objet, dont la teinte argentée laisse sous-entendre une nature métallique, est de forme ovale sans superstructure apparente et il réfléchit les rayons du Soleil. Ce dernier, après vérification, était bien en dehors du champ de vision du témoin car les maisons, à l'extrême gauche, le dissimulaient. La dimension réelle de l'OVNI étant ignorée, il pouvait fort bien ne pas se trouver à l'aplomb du building mais au-delà. Nous retenons en tout cas un fait important : les oscillations rapides de l'objet lorsqu'il « stationnait » dans le ciel.

Devant cette situation, le témoin eut une réaction heureuse. Il se précipita à l'intérieur de son appartement, s'empara de son appareil photographique chargé d'un film non terminé et revint rapidement à la fenêtre ouverte. Malheureusement, l'engin n'avait pas attendu et M. Saillé se mit à le rechercher en scrutant soigneusement le ciel dans toutes les directions. Il fut récompensé de ses efforts car il finit par repérer l'objet, plus bas dans le ciel, qui se déplaçait à une vitesse plus élevée que celle d'un avion, du nord vers le sud, en direction de l'hôtel Hilton.

Vivement, le témoin actionna l'obturateur

de son appareil et pour plus de sécurité, prit aussitôt deux autres photos. Quelques instants après, l'OVNI disparaissait derrière les toits situés à gauche du témoin, mettant ainsi fin à son observation. Mais pendant qu'il photographiait, M. Saillé remarqua que les pigeons s'envolaient tous au passage de l'engin bien que celui-ci évoluât beaucoup plus loin qu'eux. « C'est comme à la chasse, nous dit le témoin, lorsqu'on tire un coup de fusil, tous les volatiles s'envolent aussitôt en s'éparpillant, effrayés par le bruit de la détonation. Voyant cela, je regagnai l'intérieur de l'appartement et je me mis à surveiller mon chien. Mais celui-ci ne donna pas le plus petit signe d'alarme ; pour cet animal, c'est comme si rien n'avait traversé le ciel quelques secondes plus tôt... »

Cette réaction de la part des oiseaux nous laisse perplexes. Leur envol fut-il motivé par quelque chose n'ayant rien de commun avec l'OVNI ou bien ce dernier en est-il responsable ? La question reste posée. En tout cas le témoin est catégorique sur les points suivants : aucun avion ne survolait la ville pendant l'observation, aucun bruit ni détonation ne fut perçu et aucune odeur ne fut décelée. Le comportement de l'OVNI est particulier : des oscillations rapides pendant « l'arrêt » tandis qu'au cours du déplacement, sa trajectoire est continue et sans heurt. Toujours d'après le témoin, l'engin, lors de son vol, se trouvait plus bas dans le ciel : nous dirons qu'à partir du point où l'OVNI était à l'arrêt, il s'est éloi-

Photographie prise p
L'objet est visible p
sur l'agrandissement
traînée.



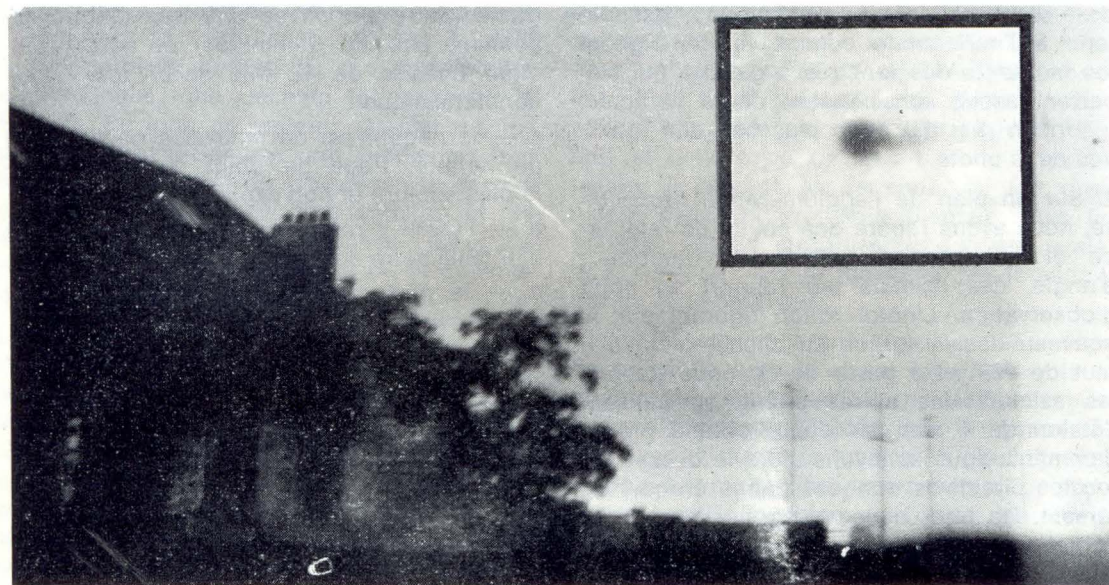
gné (à ce m
l'appartement)
moins élevée
ment. L'obser
temps qui fut
s'en aller che
phique, avait
10 h 15 et elle

M. Saillé, qui
dre Orientale,
tionale des C
et est âgé de
ne grâce à n
mercions. Son
téressants, to
par ailleurs, l
qui viennent à

Nous avons
nous en avo
où est repré
photos ne
seaux, l'engin
l'appareil. U
car il renfor
cliché que n
pendice visib
sorte de que
par le « bou
cas, il aurait

Photographie prise par M. Saillé.

L'objet est visible près du bord droit de la photo et sur l'agrandissement on peut mieux distinguer la traînée.



gné (à ce moment le témoin était dans l'appartement) et l'altitude apparemment moins élevée pourrait être due à l'éloignement. L'observation totale, y compris le temps qui fut nécessaire au témoin pour s'en aller chercher son appareil photographique, avait commencé aux environs de 10 h 15 et elle dura trois minutes.

M. Saillé, qui réside actuellement en Flandre Orientale, est employé à la Société Nationale des Chemins de Fer Belges (SNCB) et est âgé de 28 ans. Il s'est prêté de bonne grâce à notre enquête et nous l'en remercions. Son témoignage est des plus intéressants, tout d'abord par son contenu, et par ailleurs, les documents photographiques qui viennent accréditer sa version des faits.

Nous avons examiné ces documents et nous en avons retenu un car c'est le seul où est représenté l'OVNI. Les deux autres photos ne montrent que l'envol des oiseaux, l'engin étant en dehors du champ de l'appareil. Un détail qui a de l'importance car il renforce le caractère authentique du cliché que nous publions, est ce petit appendice visible derrière l'engin (à sa droite), sorte de queue qui ne peut pas être causée par le « bougé » de la photo car en pareil cas, il aurait la même largeur que l'objet lui-

même.

Nous vous donnons ci-après les résultats de l'analyse des données graphiques de la photo par rapport aux croquis du témoin et à son récit. Nous possédons donc le négatif du cliché ainsi qu'un croquis à main levée exécuté par M. Saillé. A partir de ces deux documents et du témoignage, nous avons procédé comme suit.

1. Projection du négatif sur le dessin du témoin au moyen d'un agrandisseur. On donne à cette projection le taux d'agrandissement nécessaire pour qu'une coïncidence soit obtenue avec les détails donnés par le dessin. Nous constatons que :

a — bien qu'il ne s'agisse que d'un croquis, les proportions sont assez précises ;

b — l'objet se trouve sensiblement plus haut que la trajectoire dessinée par le témoin ;

c — considérant que l'angle couvert par l'objectif de l'appareil photographique est de 45° (valeur supposée mais qui correspond généralement à l'angle moyen couvert par les objectifs d'appareils modestes), le dessin obtenu donne par degré d'angle un développement de 4 mm (ce qui n'est qu'une moyenne) et nous avons gardé cet étalon de 4 mm pour le reste du dessin ;

d — l'appareil photographique n'a pas été tenu à l'horizontale comme en témoignent les montants des fenêtres à gauche qui s'écartent assez sensiblement de la verticale. L'horizon réel est donc plus bas que le milieu de la photo.

2. Sur un plan de l'agglomération bruxelloise, nous avons repéré des points de référence et nous avons calculé au rapporteur d'angle, des azimuts par rapport au point d'observation. L'hôtel Hilton figurant sur le nouveau dessin (grâce au cliché) a un azimut de 229° et à partir de là, nous traçons les azimuts des autres points en utilisant l'échelle de 4 mm par degré obtenu précédemment. Nous achevons alors le dessin selon les directives données par le croquis du témoin. De plus, nous mesurons l'azimut de l'objet au moment où la photo l'a saisi, soit 232° . Nous constatons que le croquis du témoin s'écarte très peu des données ainsi obtenues.

3. Calcul de l'élévation relative de l'objet lors de la première partie de l'observation. Nous avons, sur place, évalué la hauteur du point d'observation du témoin. Elle est de 11,5 m par rapport au niveau de la rue. La hauteur du building de l'avenue Petre est de 33 m et il faut ajouter à cela 9 m d'antenne : nous devons cependant en retrancher 2 m représentant le dénivellement de la chaussée entre les deux points. Nous obtenons alors une différence d'altitude de 28,5 m. La distance entre ces points étant de 130 m, la triangulation nous donne pour une élévation de 28,5 m, un angle d'environ 13° .

4. Détermination de la ligne d'horizon réel. Partant du sommet de l'antenne, et comptant 13 fois notre degré de 4 mm, nous obtenons un horizon que nous traçons sur toute la largeur du dessin. Nous mesurons l'élévation de l'objet au moment de la prise de vue : cela donne $11,5^\circ$. Nous constatons que la « descente » apparente de l'objet est si faible qu'elle peut s'expliquer par l'éloignement de l'OVNI si celui-ci se déplaçait du nord vers le sud en conservant la même altitude.

5. Tirage des photos sur papier à grand con-

traste (Extra Dur) avec une très longue exposition (jusqu'à 5 minutes) et agrandissement linéaire de 12 fois et 27 fois. Nous constatons que :

a — le négatif est de mauvaise qualité (peu de netteté, trace de doigt, bande verticale plus sombre et non expliquée) ;

b — l'OVNI y représente un point de moins d'un millimètre de largeur ;

c — la part d'horizon couverte par l'objet est d'environ $1/4$ de degré ;

d — le film très « actinique » traduit en positif le bleu par du blanc ; sur ce fond blanc, l'objet apparaît foncé bien que recevant la lumière du Soleil du sud-est (milieu de la matinée) ;

e — signalons enfin que l'appareil photographique utilisé par le témoin était un Box Ferrania équipé d'un film Kodak VP 120 (125 ASA).

Il est certes difficile de trancher définitivement mais toutes les garanties d'authenticité semblent entourer ce cas. Comme nous avons l'habitude de le faire, nous ne manquerons pas de vous signaler les développements ultérieurs qui pourraient se produire et vous laissons pour l'instant le soin de conclure.

Yves Vézant.

Avis

Les dimanches 19 et 26 mai prochains, à 10 h 00, la SOBEPS invite ses membres à une visite guidée de l'Observatoire royal d'Uccle (entrée gratuite). Le nombre de participants étant évidemment limité, nous demandons à tous ceux qui seraient intéressés par cette visite, de bien vouloir nous téléphoner (au 02-23.60.13, avant 20 h 00) afin que nous puissions constituer des groupes. Le rendez-vous est fixé aux dates ci-dessus, devant les grilles de l'Observatoire, avenue Circulaire, 3, à Uccle.

Un « toit lu

Montignies-sur-Sa
industrielle et
de Charleroi, et
et Marcinelle, qu
Sambre. Le long
usines Hainaut-S
important zoning
cinq lignes ferro
nombreux vestig
composent l'unique
ne.

Le quartier « Le
l'observation, est
titude d'environ
vétustes et les
fossés, remblais
qu'un champ de
ce cadre que le
se déroula un pl
moins étrange. L
niqua à la SOBE
observation et n
le-ci allait s'av
ressante. Lors d
qua des motifs
sant de divulgue
te. Nous compre
me et respectero

Après avoir pass
garder la télévis
l'époque exerçai
s'en retournait
che à tout aut
temps était plu
flait modérém
laient entre les
l'altitude fut est
Lune n'était pas

Il était 22 h 30,
mi-chemin, au c
et du Gazomètr
forte lueur dans
l'ouest, à enviro
de lumière rect
lement et pa
était orientée
que la direction
était orientée
sud-sud-est. Ap
servation, M. A

Un « toit lumineux » dans le ciel

Montignies-sur-Sambre est une commune industrielle et populeuse située à l'est de Charleroi, et bordée au sud par Couillet et Marcinelle, que délimite le cours de la Sambre. Le long de celle-ci, au sud-est, les usines Hainaut-Sambre ont implanté leur important zoning. Une douzaine de terrils, cinq lignes ferroviaires industrielles et de nombreux vestiges d'anciennes fabriques composent l'unique panorama de la commune.

Le quartier « Les Récollets », où se situa l'observation, est confiné au nord, à une altitude d'environ 150 m. Les maisons y sont vétustes et les rues mal entretenues : fossés, remblais et ruines diverses n'offrent qu'un champ de vision restreint. C'est dans ce cadre que le mercredi 15 décembre 1965 se déroula un phénomène lumineux pour le moins étrange. Le témoin principal communiqua à la SOBEPS le compte-rendu de son observation et malgré son ancienneté, celle-ci allait s'avérer particulièrement intéressante. Lors de l'enquête, le témoin invoqua des motifs d'ordre social nous interdisant de divulguer ici son identité complète. Nous comprenons très bien son problème et respecterons donc sa demande.

Après avoir passé la soirée chez sa fille à regarder la télévision, M. A.G., 43 ans, qui à l'époque exerçait le dur métier de mineur, s'en retournait chez lui, préférant la marche à tout autre mode de transport. Le temps était plutôt frais et le vent soufflait modérément. Quelques étoiles scintillaient entre les masses nuageuses dont l'altitude fut estimée à environ 2 500 m. La Lune n'était pas visible.

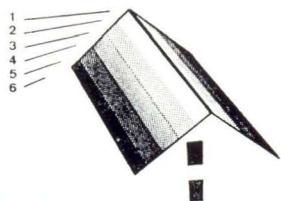
Il était 22 h 30, quand arrivé à peu près à mi-chemin, au coin des rues de la Concorde et du Gazomètre, le témoin remarqua une forte lueur dans le ciel. Il s'arrêta et vit à l'ouest, à environ 60° d'élévation, une plaque de lumière rectangulaire placée horizontalement et parfaitement immobile. Elle était orientée vers Couillet, c'est-à-dire que la direction de sa plus grande dimension était orientée du nord-nord-ouest vers le sud-sud-est. Après quelques secondes d'observation, M. A.G. constata qu'un effet de

perspective conférait à cette plaque la forme d'un « toit » vu par le dessous. Le faite était un mince trait de couleur bleu sombre. Les deux versants, symétriques, formaient entre eux un angle d'environ 90°. De part et d'autre de ce trait bleu et parallèlement à celui-ci, les versants du toit prenaient d'abord une teinte blanche, puis la couleur passait progressivement au jaune et à l'orange vers le milieu, et se terminait par du rouge à la base.

D'une largeur apparente égale au diamètre de la pleine lune et d'une longueur trois à quatre fois supérieure, il ne semblait pas avoir d'épaisseur. Notons que la comparaison avec le diamètre lunaire ne peut donner qu'une approximation assez vague : compte tenu de la position de l'objet, les « versants » pouvaient avoir une longueur comprise entre 150 et 300 m, et une largeur allant de 50 à 75 m. La luminosité était forte mais non aveuglante, sans variation d'intensité.

Après environ 12 minutes d'observation et d'examen attentif, M. A.G. se décida à rentrer chez lui, son domicile n'étant distant que de moins de 200 m. Deux minutes plus tard, depuis son jardin situé à l'arrière de l'habitation, il reprenait seul son observation. En effet, dès son retour à la maison, il avait informé son épouse de ce qu'il venait de voir et lui avait demandé de le suivre pour aller observer le phénomène : celle-ci avait refusé, préférant continuer la lecture qu'elle avait entreprise.

Le « toit lumineux » se trouvait toujours à la même place. Pourtant M. A.G. eut l'impression que l'angle sous lequel il le regardait maintenant avait légèrement varié. Le phénomène semblait être situé un peu plus à l'ouest, ce qui fit supposer au témoin qu'il devait être relativement proche, sans doute à l'aplomb de Charleroi Nord, à peu près à 1 500 m. Cinq à six minutes plus tard, l'épouse de M. A.G. se décida enfin à venir voir la « chose lumineuse ». Elle était à peine arrivée que le « toit » se mit à vibrer de gauche à droite dans un mouvement très rapide pendant 3 ou 4 secondes, puis brusquement, il s'éleva à la verticale à très



Plan des lieux et croquis du phénomène.

« Les Récollets » : lieu de l'observation, description du « toit lumineux » : 1. trait bleu ; 2. blanc ; 3. jaune ; 4. orange ; 5. rouge ; 6. rouge foncé.



grande vitesse. Lors de l'ascension, le trait bleu disparut, ensuite les deux zones blanches se rejoignirent et disparurent, puis les deux jaunes, les deux oranges et enfin les deux rouges. Ces dernières, en se rejoignant, s'estompèrent pour ne plus former qu'une tache rouge sombre plus ou moins circulaire, visible pendant une seconde à peine au travers d'un nuage. Ceux-ci, lors de l'observation, n'étaient pas visibles dans le ciel, ce qui fit croire à M. A.G. que le phénomène s'était trouvé très près des nuages, entre 2 500 et 3 000 m d'altitude et que la forte luminosité émise par le « toit » ne permettait pas de les apercevoir.

La phase de disparition des couleurs n'avait pas duré plus de 5 secondes. A peine une minute plus tard, alors que les deux témoins regardaient encore le ciel là où le phénomène avait disparu, un léger rougeoiement illumina les nuages durant 2 à 3 secondes, un peu plus vers le sud-ouest. Aucun bruit autre que le murmure des industries en activité n'a été perçu au cours de l'observation.

M. A.G. interpréta ce qu'il avait vu comme étant un phénomène en rapport direct avec le premier rendez-vous spatial américain. En effet, quelques minutes avant son observation, alors qu'il regardait la télévision, un communiqué avait annoncé que les deux capsules se trouvaient au-dessus des Açores, très proches l'une de l'autre (une trentaine de mètres). Par la suite, cette hypothèse lui parut improbable. Quelques jours plus tard, bien qu'il n'y crût plus beaucoup, il demanda à son médecin si ce

rendez-vous spatial pouvait être visible de Montignies-sur-Sambre. Ne trouvant aucune explication satisfaisante à son observation, M. A.G. pensa qu'il avait probablement vu ce que l'on appelle une « soucoupe volante ». Toutefois, très prudent à cause de sa situation sociale, il préféra garder le silence sur cette affaire. Seuls sa fille et son médecin furent mis au courant de l'observation.

Il s'étonna de n'avoir rien lu dans les journaux des jours suivants sur cette affaire car il était convaincu que d'autres témoins — et notamment les bases aériennes de Florennes et de Gosselies — avaient certainement pu apercevoir le phénomène. Puis il se ravisa, croyant que des mesures de police avaient été prises afin qu'aucune information ne soit divulguée à la presse. M. A.G. avait lu dans les journaux quelques articles consacrés aux OVNI, mais il ne s'était jamais intéressé outre mesure à ce problème, même après son observation.

Compléments à l'enquête.

L'observateur possède une vue excellente (10/10 à chaque œil) et on ne peut donc invoquer une mauvaise interprétation due à un défaut visuel. Une hallucination alors ! Elle ne peut tout expliquer. En fait, si hallucination il y eut, elle fut à la fois collective (n'oublions pas que Mme G. vit également le phénomène) et suggestive (lorsqu'elle arriva dans le jardin, elle aperçut immédiatement la « chose » et à ce moment son époux l'observait déjà depuis presque 20 minutes). Notons que les hallucinations collectives sont rarissimes, généralement

de courte durée. Les personnes ne voyant rien pendant la période de latence, les témoins physiques moins étai- l'observation d'une preuve, aiguiller vers. Aucune explication naturelle. Dans cette affaire, tout de suite. neaux. M. A.G. dans un cas s'agit d'un phénomène particulier. peuvent se passer. naut-Sambre) d'ence et T. ments tels l'illumineuse d. se de reflets. le aurait pu d'admettre visuelle (ce n'est pas trop de les conditions de dimension, l'alors à revoir fut pas rapporté logiques à la

Etude critique.

Si le récit est inaccoutumé, la simplification d'une supercherie, éléments d'analyse. Ainsi, moins dans l'importante mise à M. A.G. lumineuse ». La forme du phénomène est sérieuse. Si, cependant, on s'agit d'un phénomène de ce genre, on aurait dû constater que, disons, cette forme

ène.
tion, description du
blanc ; 3. jaune ;
é.



être visible de
trouvant aucu-
à son observa-
avait probable-
une « soucoupe
prudent à cause
préférer garder le
Seuls sa fille et
courant de l'ob-

lu dans les jour-
sur cette affaire
d'autres témoins
es aériennes de
— avaient certai-
phénomène. Puis il
mesures de police
d'aucune informa-
a presse. M. A.G.
quelques articles
s il ne s'était ja-
re à ce problème,
n.

ne vue excellente
on ne peut donc
interprétation due à
illusion alors !
r. En fait, si hal-
à la fois collecti-
me G. vit égale-
suggestive (lors-
n, elle aperçut im-
et à ce moment
depuis presque 20
les hallucinations
es, généralement

de courte durée, et qu'elles affectent des personnes ne jouissant pas durant cette période de la plénitude de certaines facultés physiques ou psychiques. Nos deux témoins étaient en parfaite santé lors de l'observation et au cours de l'enquête, aucune preuve, aucune suspicion n'a pu nous aiguiller vers cette hypothèse.

Aucune explication valable par un phénomène naturel ne résiste à l'argumentation. Dans cette région industrielle, on pense tout de suite aux reflets des hauts fourneaux. M. A.G. signale qu'il ne pouvait en aucun cas s'agir de tels reflets car il les connaît particulièrement bien : ceux-ci ne peuvent se produire qu'au sud-est (Hainaut-Sambre) et au sud-ouest (La Providence et Thy Marcinelle). D'autres éléments tels la forme, la durée, la stabilité lumineuse détruisent également l'hypothèse de reflets sur le ciel. Seule l'aurore boréale aurait pu nous satisfaire, à condition d'admettre une mauvaise interprétation visuelle (ce qui semble ne pas être le cas), mais trop de données fondamentales telles les conditions atmosphériques, la forme, la dimension, les couleurs, l'altitude, seraient alors à revoir ; de plus un tel phénomène ne fut pas rapporté par les services météorologiques à la date de l'observation.

Etude critique des éléments de l'observation.

Si le récit du témoin est étoffé d'un luxe inaccoutumé de détails, faut-il y voir l'amplication d'une observation « banale » ou une supercherie bien orchestrée ? Plusieurs éléments déterminants prouvent le contraire. Ainsi la fixité du phénomène, du moins dans sa phase principale, et la durée importante de cette immobilité ont permis à M. A.G. d'examiner à loisir le « toit lumineux ».

La forme décrite présente à nos yeux une sérieuse garantie d'authenticité également. Si, désireux de fabriquer un témoignage de toutes pièces, le témoin avait puisé dans ses connaissances ufologiques, il aurait décrit un engin sphérique, cylindrique, discoïdal, mais pas un toit de lumière. Cette forme, à notre connaissance, n'a ja-

mais été décrite avant 1965, et à l'heure actuelle, un tel type d'OVNI est rarement consigné dans les rapports d'observations mondiales. De plus, il aurait inmanquablement ajouté à cela un déplacement présentant des variations de vitesse et des mouvements complexes au lieu de s'en tenir à décrire une stricte immobilité.

La vérification des estimations chiffrées avancées par le témoin nous a permis de déceler une étonnante concordance des données. Coïncidence ? Trucage mathématique ? Nous n'y croyons pas beaucoup. Excellent observateur, M. A.G. possède une très bonne estimation des distances, surtout dans un cadre qu'il connaît très bien. Peu instruit, ignorant la trigonométrie, il n'a donc pu de ce fait inventer cinq données concordantes. De plus, si une de ces estimations concernant la distance, la hauteur ou l'élévation n'était pas correcte, le témoin n'aurait pu effectuer l'observation du « toit lumineux » sous l'angle qu'il indique, c'est-à-dire vu du dessous.

En guise de conclusion, nous pouvons dire que de bonne foi et ignorant le problème OVNI dans son ensemble, il paraît improbable que M. A.G. ait pu imaginer cette observation. Un autre élément, celui-là même invoqué par le témoin afin de préserver son anonymat, vient renforcer cette thèse. Toutefois nous laisserons le dossier ouvert et quiconque aurait une explication à proposer pour expliquer cette étonnante observation serait le bienvenu.

Yves Toussaint.

Une bulle orange à Chaudfontaine

Chaudfontaine est une localité située à environ 8 km au sud-est de Liège. L'observation dont il va être question se produisit au lieu-dit « La Béole », un endroit d'altitude relativement élevée et qui constitue même le point culminant de la région. D'un côté, un panorama splendide s'étend sur la vallée de la Vesdre qui coule en contrebas d'une pente assez raide, ailleurs une pente douce forme une sorte de plateau.

En ce début de matinée, le samedi 9 décembre 1972, le témoin, Mlle M.-P. Joiret, sort de la villa de ses parents pour rejoindre la route, sur le plateau. Il est environ 07 h 30 et il fait encore très sombre : la Lune brille toujours mais déjà les étoiles ont perdu de leur éclat. Comme chaque jour, Mlle Joiret attend sur le bord du chemin privé qui conduit à son domicile, la voiture qui la prendra pour se rendre à l'école.

Brusquement son attention est attirée par une boule lumineuse jaunâtre qui surgit à basse altitude et à vitesse lente de derrière le toit de la maison. La couleur de cette boule est difficile à définir : elle est jaunâtre mais en même temps un peu rougeâtre, de la grosseur apparente d'une orange, elle se déplace sans bruit et passe presque à la verticale du témoin. La jeune fille, intriguée, observe l'objet ; elle n'a jamais rien vu de semblable et pense à un météore. Le déplacement de la boule se fait dans le silence le plus absolu et environ toutes les dix secondes, une étincelle en sort mais rien ne semble tomber. Le témoin poursuit son observation, mais son intérêt pour la chose a déjà décliné : pour elle, c'est une simple boule lumineuse qui passe. L'observation dure depuis trois minutes et Mlle Joiret a vu plusieurs étincelles se détacher, quand soudain cette sphère disparaît brusquement à environ 500 m du témoin. Peu après, la voiture attendue par la jeune fille fait son apparition et le témoin se garde bien de narrer son observation. Ce n'est que quelques jours plus tard qu'elle en parlera à ses parents.

Notre enquête a eu surtout pour but de rechercher tous les détails insolites ou intéressants à divers titres de cette obser-

vation, et bien qu'elle fût menée en mai 1973, six mois après les faits, le témoin se souvenait parfaitement de tous les détails des événements.

La personnalité du témoin cautionne l'exactitude de son récit ; c'est une jeune fille d'une quinzaine d'années dont les parents sont très instruits et d'un niveau social aisé. Le témoin ne s'est jamais intéressé aux OVNI et ne s'y intéresse toujours pas. Seule Mme Joiret, mère du témoin, s'intéresse à ces questions. Lors de notre enquête, nous avons appris que la montre du témoin était tombée en panne après cette observation : « Elle avançait et retardait », devait déclarer le témoin ; il est cependant difficile de dire si la panne a réellement commencé ce jour-là. Cette coïncidence méritait d'être signalée.

L'enquête a également révélé que probablement l'objet volait à une altitude comprise entre 50 et 100 m, et que son diamètre (estimé par triangulation) devait être compris entre 4 et 8 m. Ces estimations furent difficiles à établir en raison d'un manque de points de repère. La direction générale du déplacement de l'objet était de l'ouest-nord-ouest vers l'est-sud-est, de Liège vers Verviers, ce dernier point intéressant particulièrement les chercheurs essayant de confirmer ou d'infirmer la théorie des lignes orthoténiques : en effet, en cet endroit, nous nous trouvons à peu près sur la ligne BAVER. D'autres détails sont intéressants à noter : la région se trouve sur plusieurs failles géologiques, on y décèle de nombreuses sources naturelles dites « juvéniles » (en provenance des couches inférieures de la croûte terrestre), des sources d'eau chaude bicarbonatée et ferrugineuse qui font l'objet d'une exploitation thermique. A l'endroit de l'observation, l'objet se trouvait à 500 m d'une ligne à haute tension de 70 kV qui relie Romsée à Pepinster ; cette direction étant identique à celle suivie par l'objet le détail ne manque pas d'importance. Signalons encore que dans le sous-sol, on trouve un véritable cours d'eau souterrain artificiel qui amène les eaux du barrage d'Eupen vers Sieraing ; cette canalisation est perpendiculaire à la route

de l'OVNI
des Joiret
Nous po
grand ris
un phéno
jaunâtre
temps en
rur tout à
ce platea
maisons
nes de r
vaste zo
nale, il s
témoins
table. A
l'éloigne
gnement
cette ob
première

Réun

— à Co
la salle
(tél. : C
autorou
les ; ne
gard, y
destiné
les gra
OVNI
ront la
organ
memb
débat
sur l'a
dans
pour
de Cl
ouvra
des n

Nouvelles Internationales

L'OVNI DE TURIN

Au début du mois de décembre 1973, la presse, tant écrite que parlée, s'est fait l'écho d'une dépêche de l'AFP selon laquelle un OVNI avait été observé au-dessus de l'aéroport de Turin-Caselle. A la suite d'envois d'aimables correspondants italiens et grâce à diverses informations, il nous est possible aujourd'hui de faire le point sur cette affaire.

L'essentiel des renseignements qui vont suivre a été tiré du « *Domenica Del Corriere* » (anno 75, n° 50,16.12 ; 1973, pp. 26-27). Toute l'histoire commença le 30 novembre alors que vers 19 h 00, un jeune pilote de 28 ans, M. Riccardo Marano, à bord de son Piper Cub, qui venait de Gênes, s'apprêtait à atterrir près de Turin : « Il était 19 h 00 et j'allais atterrir à Caselle, l'aéroport turinois, lorsque la tour de contrôle m'a signalé que, dans mon couloir d'approche vers la piste, il y avait un OVNI à environ 400 m du sol, à 1 200 m de l'endroit où je devais me poser. Les radaristes m'ont donné l'autorisation de m'approcher du mystérieux objet et m'ont alors guidé vers lui. La tour de contrôle m'avertit bientôt que l'objet s'était mis en mouvement et se dirigeait vers Susa. Je changeai de cap, mais on me signala tout à coup que les radars avaient perdu l'OVNI. Je cherchai dans le ciel et un autre pilote m'aida à le repérer en m'indiquant qu'il se trouvait derrière moi, à 3 600 m d'altitude alors que je volais à ce moment à environ 3 000 m. J'ai effectué un virage et j'ai commencé à l'apercevoir alors qu'il était distant de mon appareil d'environ 3 500 m. Il avait l'aspect d'une sphère lumineuse très blanche, d'intensité variable, comme une gigantesque lampe au néon. J'ai essayé de m'en approcher pour mieux l'observer, mais à ce moment, l'objet est parti à toute allure dans le ciel et s'est livré à de folles évolutions telles que je n'en ai jamais vues. Il se maintenait à la même distance mais partait en piqués vertigineux, se déplaçait latéralement à grande vitesse ou se cabrait de manière imprévisible, comme s'il jouait à cache-cache. J'ai pu le suivre, au mieux de mes moyens, jusqu'au-dessus de Voghera (à une centaine de km à l'est de

de l'OVNI et passe juste derrière la villa des Joiret.

Nous pouvons conclure sans prendre un grand risque que le témoin a réellement vu un phénomène du type OVNI : une boule jaunâtre volant sans bruit, émettant de temps en temps une étincelle et qui disparut tout à coup, sans laisser de traces. Sur ce plateau de prairies et de petits bois, les maisons sont espacées de plusieurs centaines de mètres et l'ensemble constitue une vaste zone résidentielle ; vu l'heure matinale, il semble qu'il n'y ait pas eu d'autres témoins et c'est évidemment fort regrettable. A la suite de cela, et aussi de part l'éloignement de l'objet et le peu de renseignements sur son comportement exact, cette observation n'est bien entendu pas de première importance.

Claude Denis.

Réunion publique

— à Courcelles, le mardi 28 mai à 20 h 15, en la salle de « la louche », 64 place Roosevelt (tél. : 07/45.07.86), près de la jonction des autoroutes de Wallonie et Charleroi-Bruxelles ; notre rédacteur en chef, M. Michel Bogaert, y présentera notre conférence classique destinée à un public profane en ufologie où les grands aspects montrés par le phénomène OVNI au cours des 20 dernières années seront largement commentés. Cette réunion, organisée par MM. Francotte et Delmotte, membres de la SOBEPS, sera clôturée par un débat au cours duquel nous ferons le point sur l'actualité récente tant en Belgique que dans le monde. Signalons également que pour cette première réunion dans la région de Charleroi, seront mis en vente tous les ouvrages annoncés dans diverses annonces des numéros précédents.



Turin) et puis j'ai été obligé de le laisser filer car j'étais à la limite de mon autonomie de vol. L'OVNI voyageait selon moi à une vitesse de l'ordre de 500 km/h, peut-être 900 puisque mon appareil volait à environ 400 km/h et qu'il m'a distancé facilement. Quand j'ai abandonné la poursuite, l'OVNI se dirigeait vers Gênes, au sud, mon observation avait duré près de 8 minutes, et pour moi il s'agissait d'un engin piloté... »

Ce témoignage fut confirmé par les radaristes de l'aéroport de Caselle et plus particulièrement par le colonel Rustichelli, commandant de l'aéroport militaire de la région, qui raconte : « C'était comme un point matériel lumineux, une tache sur le radar, d'intensité égale à celle laissée par un DC-8 ou un Boeing 707. Mais elle ressemblait beaucoup à une étoile. Quand nous l'avons intercepté, l'OVNI était immobile, mais peu après, il s'est mis à se déplacer vers l'ouest ».

Deux pilotes d'Alitalia, le commandant Tranquillio à bord du DC-9 AZ 043 qui volait de Turin à Rome, et le commandant Mezza-

lami venant de Paris à bord du DC-9 AZ 325, ont également observé un OVNI (le même ?) ce soir-là. Le premier a transmis à la tour de contrôle le message suivant : « Je vois un objet lumineux à lumière intermittente à 4 miles à l'arrière ; je n'ose m'en approcher, je passe au large... » Le second raconta : « J'ai pu observer l'objet que m'avait signalé la tour de contrôle alors que je descendais et même quand je roulais sur la piste. Il était beaucoup plus lumineux qu'une étoile et encore plus qu'un satellite artificiel. C'est 2 minutes avant de me poser, alors que j'étais à 300 m d'altitude, que j'ai commencé à voir cette très grosse lumière au-dessus de Turin, un objet très brillant, de couleur blanche ou bleue et d'éclat fixe. Je n'ai pas pu estimer sa distance mais il se situait à 15 ou 20° au-dessus de l'horizon. A aucun moment il n'y a eu d'anomalie dans les appareils de bord. Alors que je roulais vers l'aérogare, l'objet m'a paru plus petit comme s'il s'était éloigné vers le sud-ouest. Je ne peux formuler aucune hypothèse quant à la nature de ce phénomène, je dis seulement qu'il s'agissait d'une chose très étrange... »

Une preuve supplémentaire allait venir s'ajouter à ces témoignages : il s'agit de la série de photographies prises quelques jours auparavant, le 25 novembre, à Susa (à une cinquantaine de km à l'ouest de Turin) par un jeune universitaire de 24 ans, M. Franco Contin. Celui-ci raconte : « Cette après-midi là, j'étais avec ma fiancée et, vers 17 h 15, nous avons remarqué ensemble cette tache lumineuse qui se déplaçait de manière intermittente au-dessus des montagnes près du col de Fraissin. J'ai compris d'après ses mouvements qu'il ne pouvait s'agir d'un phénomène habituel et je me suis précipité chez moi pour prendre mon appareil photographique. Mais à ce moment-là, l'objet a disparu, j'ai cependant réussi à prendre un cliché. Alors nous sommes allés à Gaglianico, sur les montagnes pour avoir une meilleure vue et de là-haut, nous avons revu l'objet. Pendant un instant, il est resté immobile dans le ciel puis il s'est déplacé à très grande vitesse avec une trajectoire en tous sens. Le globe blanc, très lumineux, parfois orangé, montait et descendait, volait en zig-

zag et par de
lier, avec des
riaient brusque
grand silence
une vingtaine
téléobjectif d
photographies

La fiancée de
gherita Belmo
de son ami
point lumineux
s'est transfor
feu. L'objet
Nous étions
les photograp
laient révéler
voir l'image
nette, ovale, r

Dans le même
basés à Caselle
alerte à la su
térieux intrus

Après les té
explications,
décembre, un
çaise fut rep
selon cette s
Piémont n'é

SERVICE

Voici deux
bliée dans r
mande au C
bancaire n°
postal inter

— **DISPARI**
raissent cha
on retrouve
traîne dans
montre cor

PARUTION

— **LES OBJ**
directeur d
est mainten
est sans co
savan nous
inédits sur
prend égale
importants
menées. En
un ouvrage
faut tenter

OC-9 AZ 325,
(le même ?)
mis à la tour
t : « Je vois
intermittente
m'en appro-
second racon-
que m'avait
que je des-
is sur la pis-
neux qu'une
lite artificiel.
poser, alors
que j'ai com-
lumière au-
brillant, de
éclat fixe. Je
e mais il se
e l'horizon. A
alie dans les
roulais vers
petit comme
ouest. Je ne
e quant à la
is seulement
étrange... »
ait venir s'a-
s'agit de la
quelques jours
Susa (à une
e Turin) par
s, M. Franco
e après-midi
ers 17 h 15,
le cette ta-
de manière
montagnes
s d'après ses
s'agir d'un
uis précipité
pareil photo-
là, l'objet a
prendre un
à Gaglione,
ne meilleure
revu l'objet.
té immobile
à très gran-
re en tous
eux, parfois
olait en zig-

zag et par deux fois, s'est déplacé en esca-
lier, avec des angles de 90°. Sa vitesse va-
riait brusquement et toujours dans le plus
grand silence. J'ai observé l'objet pendant
une vingtaine de minutes ; j'ai pointé mon
téléobjectif de 200 mm et j'ai pris plusieurs
photographies, 8 en tout ».

La fiancée de ce témoin privilégié, Mlle Mar-
gherita Belmondo, 21 ans, confirme le récit
de son ami en ces termes : « C'était un
point lumineux qui, à un moment donné,
s'est transformé en une sorte de boule de
feu. L'objet était parfaitement silencieux.
Nous étions très impatients de développer
les photographies pour voir ce qu'elles al-
laient révéler et nous avons été surpris de
voir l'image d'un point lumineux, de forme
nette, ovale, nous apparaître... »

Dans le même temps, des avions de chasse
basés à Caselle et à Cameri étaient mis en
alerte à la suite de la détection de ce mys-
térieux intrus dans le ciel italien.

Après les témoignages vinrent bien sûr les
explications, officielles ou non. Vers la mi-
décembre, une information de source fran-
çaise fut reprise par la presse italienne :
selon cette source, l'OVNI observé dans le
Piémont n'était rien d'autre qu'un ballon-

sonde rouge, gonflé à l'hydrogène et muni
d'un éclairage fonctionnant sur pile le ren-
dant lumineux la nuit. Ce ballon avait été
lancé de Lyon le 16 novembre et il avait fini
sa folle escapade entre des branches d'ar-
bre, à Villar Fochiardo où un agriculteur le
découvrit. A de telles explications, nous
sommes certes habitués mais c'est tou-
jours avec la même joie que nous en prenons
connaissance. Qu'un ballon-sonde ait été
découvert à une quarantaine de km de Tu-
rin, cela est fort possible, mais qu'il s'agisse
de l'objet ayant mobilisé l'armée de l'air
transalpine, cela est autre chose, à moins
que ce ballon ait été muni d'un moteur ca-
pable de le propulser à 900 km/h...

On le constate cette affaire de Turin est
importante, non pas tant pour l'objet ob-
servé, mais surtout pour les conditions de
son observation à travers toute la région
et plus particulièrement pour sa détection
sur des écrans de radars militaires. Une af-
faire à suivre donc, même si pour l'instant
un voile de secret empêche les autorités
de l'armée de l'air italienne d'apporter d'au-
tres précisions.

Michel Bougard.

SERVICE LIBRAIRIE

Voici deux ouvrages récents mis en vente à la SOBEPS et qu'il convient donc d'ajouter à la liste pu-
bliée dans notre n° 13 (p. 30). Rappelons que vous pouvez les obtenir en versant le montant de la com-
mande au C.C.P. n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, boulevard A. Briand, 26 - 1070 Bruxelles, ou au compte
bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France, uniquement par mandat
postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

— **DISPARITIONS MYSTERIEUSES**, de Patrice Gaston (éd. Laffont) ; des milliers de personnes dispa-
raissent chaque année sans laisser de traces, il s'agit parfois de familles entières ou d'équipages dont
on retrouve le navire abandonné : à l'aide de nombreux témoignages authentiques, l'auteur nous en-
traîne dans un monde étrange et inconnu ; un document vraiment original dans lequel l'auteur nous
montre comment « le cosmos nous observe ».

295 FB

PARUTION DU MEILLEUR OUVRAGE ECRIT A CE JOUR SUR LE PHENOMENE OVNI :

— **LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES : MYTHE OU REALITE ?**, du Dr J. Allen Hynek (éd. Belfond) ;
directeur du Lindheimer Astronomical Research Center (Northwestern University — Illinois), le Dr Hynek
est maintenant bien connu de tous. Son ouvrage capital qui vient maintenant d'être traduit en français,
est sans conteste le plus clair et le plus précis qui ait paru sur le sujet ; dans un texte passionnant, ce
savant nous présente ses idées et sa conception des études à mener, il nous dévoile des documents
inédits sur ce qui s'est réellement passé au sein des diverses commissions officielles de l'USAF. Il re-
prend également sa méthode de classification des OVNI (adoptée par la SOBEPS) ainsi que des éléments
importants concernant l'analyse du comportement des témoins lors d'enquêtes qu'il a personnellement
menées. En bref, un ouvrage que quiconque s'intéresse au problème des OVNI se doit de posséder,
un ouvrage dans lequel le Dr Hynek a mis tout le poids de son expérience et où il explique pourquoi il
faut tenter l'aventure de l'étude sérieuse du phénomène (320 pages).

340 FB

**ARGENTINE :
DES OVNI DANS LA
CORDILLERE DE SAN JUAN.**

Le témoignage que nous allons vous présenter fut fait par quatre personnes de Cordoba qui, au moment de leur observation, étaient en excursion dans la région située à la limite des provinces de San Juan et de la Rioja. Les témoins, MM. Aballay, Martino et Vignoli, après avoir parcouru une partie des sierras cordouanes, visitèrent Olta, Chilecito et Villa Union, sur le territoire de la Rioja, avant de se rendre aux « Bains Sulfureux » connus sous le nom d'Agua Hedionda et qui sont situés dans la Faille de Huaco. C'est là qu'ils avaient rendez-vous avec l'insolite, ainsi que le raconta M. Marcelo Aballay au journaliste de Cordoba qui l'interrogea quelque temps après les événements.

« Nous avions décidé de rester quelques jours pour mieux apprécier le paysage environnant qui est extraordinaire. Le lundi 11 décembre (1972), à 23 h 00, alors que nous nous préparions à terminer notre seconde journée de séjour à cet endroit, nous vîmes brusquement en face de nous, dans la partie ouest de la montagne, une lumière puissante de couleur blanche, comme « phosphorescente ». Elle provenait d'un sommet très abrupt et illuminait un mur rocheux de plus de 200 m de hauteur. Le faisceau prenait parfois la forme d'un triangle parfait d'une hauteur de 100 m, et faisait apparaître des roches et des maquis avec une netteté surprenante, mieux qu'en plein jour et **sans aucune ombre.** »

« Quelques minutes plus tard, dans la partie sud de la montagne traversée par le chemin de la côte qui conduit à Jáchal et à environ 300 m du monument élevé à la mémoire de Buenaventura Luna (folkloriste local), une autre lumière qui semblait arrêtée à cet endroit attira notre attention. Tout à coup, on put entendre comme un cri aigu de femme qui nous secoua et nous remplit un tant soit peu de terreur. La lumière resta fixe longtemps ; sa position et sa forme nous révélèrent clairement que ce n'était pas simplement les phares d'une voiture. Finalement, nous avons décidé de nous coucher sur des couvertures jetées à même le sol : mes trois

compagnons contre le mur de l'auberge et moi-même à quelque 5 m plus en avant, sur le sol de terre battue, le visage tourné vers l'ouest. »

« Après un moment, je sentis soudain comme une gêne, ainsi qu'un malaise physique vraisemblablement dû à des « ondes de chaleur » très intenses (sic). Cela m'obligea à me réveiller et grande fut ma surprise quand je vis des petites lumières qui avançaient depuis l'intérieur de la Faille vers l'est, où nous étions couchés. Les lueurs venaient à grande vitesse et en zigzaguant ; elles semblaient provenir de petits corps ronds de la taille d'une pièce d'un peso. L'une d'elles passa à un mètre de nous et malgré sa grande vitesse, ne s'écrasa pas contre la haute paroi, mais continua sa course, indemne, et disparut en s'élevant rapidement. Malgré le nombre élevé de ces lumières, aucune ne s'écrasa ni contre la montagne, ni contre les arbres environnants. Aussitôt je me levai et essayai d'alerter mes compagnons en criant, mais ceux-ci bien qu'ils m'entendaient, n'avaient pas du tout la force de se lever. Je continuai à crier parce qu'il me semblait que le merveilleux spectacle touchait à sa fin ; brusquement, au moment où je portais mon regard vers le sud, je vis une soucoupe circulaire (sic) d'environ 6 à 8 m de diamètre qui se déplaçait lentement en direction du nord. »

« Au début je fus muet en voyant un phénomène aussi grandiose mais en reprenant des forces, je commençai à crier jusqu'à ce que mes amis purent eux-aussi assister à ce merveilleux spectacle. Bouches bées, nous avons pu observer le phénomène jusqu'à sa disparition derrière la montagne. Ne pouvant veiller davantage — il était alors 5 heures du matin — nous avons décidé de retourner nous coucher sur les couvertures. Ce fut à ce moment que Vignoli nous montra dans le ciel trois disques volants qui se déplaçaient rapidement du sud-ouest vers le nord-est, c'est-à-dire en suivant la même trajectoire que la grande soucoupe blanche que nous venions d'observer. Le plus petit des trois objets qui se trouvait à la fin de la formation, s'écarta à un moment donné de sa

route pour se
nutes plus t
l'espace à gr
du sud vers le

« Le spectac
tout ce que l
Je pus rem
avaient à la
de celle de
teinte analog
actifs, c'est-à
cette couleu
du disque s
était plutôt c
me s'il avait
on pouvait
comme de
jaune, à pe
cet objet, u
dont la for
Quand ce g
et une étoil
l'astre sans
que je pen
parente cor
partie centr
fut plus visi
vraiment ét
étonnant. J
au cas où
étudiant sé
sans répon

Au cours d
que les qua
leur émotio
poste cent
recevait d
et informai
nements. L
lage de la
« Bains » c
le phénom

Dans la su
sa vie de
temps où
mica « Hu
et où il me
d'un cou
Cela ame
événemen

de l'auberge et
is en avant, sur
age tourné vers

soudain comme
e physique vrai-
ondes de cha-
ela m'obligea à
surprise quand
qui avançaient
e vers l'est, où
lueurs venaient
gzaguant ; elles
corps ronds de
so. L'une d'elles
malgré sa gran-
contre la haute
rse, indemne, et
ment. Malgré le
eres, aucune ne
ne, ni contre les
t je me levai et
gnons en criant,
entendaient, n'a-
de se lever. Je
me semblait que
uchait à sa fin ;
u je portais mon
ne soucoupe cir-
3 m de diamètre
en direction du

royant un phéno-
en reprenant des
r jusqu'à ce que
i assister à ce
ches bées, nous
énomène jusqu'à
ntagne. Ne pou-
était alors 5 heu-
is décidé de re-
s couvertures. Ce
oli nous montra
olants qui se dé-
ud-ouest vers le
vant la même tra-
oupe blanche que
e plus petit des
a la fin de la for-
ent donné de sa

route pour se perdre à l'horizon. Trois minutes plus tard, un autre disque traversa l'espace à grande vitesse et à haute altitude, du sud vers le nord. »

« Le spectacle fut merveilleux, supérieur à tout ce que l'homme est capable de réaliser. Je pus remarquer que les petits disques avaient à la périphérie une couleur différente de celle de la masse (noyau central), une teinte analogue à celle des minerais radioactifs, c'est-à-dire le vert de l'uranium. Mais cette couleur était aussi différente de celle du disque signalé en premier lieu qui, lui, était plutôt comme fait d'argent, un peu comme s'il avait été traité à coups de marteau car on pouvait apercevoir sur toute sa surface comme de petites étoiles de couleur rose-jaune, à peine perceptibles ; au centre de cet objet, une surface sombre apparaissait dont la forme évoquait celle d'un embryon. Quand ce grand disque se plaça entre nous et une étoile brillante, il voila la lumière de l'astre sans toutefois la masquer, de sorte que je pense que cette masse était transparente comme un nuage, mais dès que la partie centrale recouvrit l'étoile, celle-ci ne fut plus visible. Comme touristes, nous avons vraiment été comblés par un spectacle aussi étonnant. Je communique cette expérience au cas où elle pourrait être utile à ceux qui étudient sérieusement ces questions encore sans réponse... »

Au cours de l'enquête, on apprit que pendant que les quatre amis restaient sous le coup de leur émotion, le chef de la gendarmerie d'un poste central situé dans la région de Jáchal recevait de nombreux autres témoignages et informait la police de San Juan des événements. D'autre part à Iglesia, un petit village de la cordillère situé à 100 km des « Bains » de Huaco, on avait aussi observé le phénomène.

Dans la suite de l'entretien, M. Aballay relata sa vie de mineur à San Juan et parla du temps où il était propriétaire de la mine de mica « Huanquelita » située à Cerro del Valle, et où il menait de durs travaux en compagnie d'un cousin germain, M. Eberto Villafane. Cela amena le témoin à parler d'un autre événement singulier qui s'était déroulé en

février 1953. A cette époque, il manquait de viande pour l'alimentation des huit hommes de la mine et les deux cousins s'étaient résolus à chasser des guanacos (lamas sauvages). Aballay avait envoyé la veille Villafane visiter la zone où se réunissaient les guanacos, dans une région plus profonde de la cordillère, là où il y a de l'eau et des pâturages. Aballay avait l'intention d'y aller le lendemain muni de sa Winchester 32. En chemin, il rencontra son cousin Eberto particulièrement effrayé qui lui raconta ce qui s'était passé durant la nuit.

M. Aballay poursuit alors son récit : « Eberto Villafane, peu avant minuit, après avoir pris une tasse de café et un morceau de tarte, avait préparé son lit rustique et s'était couché aussitôt. Après quelques instants, il fut réveillé par une chaleur intense ; il était comme étouffé et étourdi, mais la sensation était différente de celle provoquée par le Zonda (violent vent chaud de la région des Andes) lorsque celui-ci souffle sur la région. Il s'assit et vit à cet instant qu'une belle dame s'approchait lentement, comme si elle mesurait ses pas, jusqu'à l'endroit où il se trouvait. Il crut que c'était un rêve et en se levant il vit qu'elle faisait un signe de la main gauche, comme pour lui demander de ne pas s'éloigner. Cette manœuvre de l'inconnue l'intrigua et la regardant de haut en bas, il put apercevoir qu'apparemment elle ne portait pas de vêtement courant, mais qu'elle était plutôt revêtue de quelque chose d'ajusté au corps, une sorte de combinaison élastique de couleur verte. D'autre part, il vit que les pieds de la dame se terminaient en forme de tête de serpent, avec des yeux en amande très brillants sur chacun des coudes-pied. Ce furent tous ces détails qui l'inquiétèrent assez pour ne pas obéir aux injonctions de l'inconnue : il abandonna le lieu, s'enfuit derrière des dunes et dormit cette nuit-là à même le sable, à quelques km au nord. Au moment où Eberto quittait son lit improvisé, il avait lancé un dernier regard dans la direction de la dame, et il avait remarqué qu'elle se couchait sur les peaux de mouton. Et le jour où il me relata les faits, après avoir échoué dans nos recherches des traces de cette étrange per-

sonne, mon cousin me signala un phénomène étonnant : alors que les peaux étaient normalement blanches, elles étaient maintenant comme roussies, de couleur dorée. Les ayant vues chaque jour depuis quelque temps, cette transformation attira mon attention. A la suite de l'observation dont je viens d'être le témoin, tout me porte à croire aujourd'hui le récit que me fit Eberto de sa rencontre avec la dame en vert, alors qu'à l'époque, j'eus beaucoup de peine à admettre une telle possibilité... »

Qu'ajouter à ces deux récits particulièrement bien documentés ?

Peu de chose, pensons-nous, sinon qu'une fois de plus, le cadre de ces événements fut l'Amérique du Sud, véritable continent de prédilection des OVNI comme nous vous l'avons déjà montré à diverses reprises.

**Francis Kundycki,
Michel Bougard.**

Références :

D'après le journal « Cordoba » du 31 décembre 1972 — document communiqué par l'Estudio de los Objetos Voladores No Identificados (EDOVNI), Casilla Postal 343, Rosario, Santa Fe, Argentine (filiale du Centro Investigador de Objetos Aeros No Identificados, CIDOANI, de Buenos Aires).

UFONAUTES EN PROMENADE ?

Voici un cas particulièrement délicat, qui nous vient de Yougoslavie. En effet, si deux témoignages indépendants lui donnent une forte présomption d'authenticité, il n'est en revanche pas du tout sûr qu'on puisse y rattacher un OVNI : seuls des « êtres » étranges ont été aperçus. Les faits se sont déroulés les 6 et 7 octobre 1972 dans un village à 30 km de Ljubljana (Slovénie).

A 9 heures du matin le 7, Mme H., aubergiste, 60 ans, qui ne désire pas que son nom soit publié et qui est considérée comme une personne honnête et digne de confiance, roulait à vélo sur un chemin carrossable quand elle aperçut au loin deux silhouettes cheminant le long de la crête d'une colline. Elles étaient vêtues d'une sorte de robe blanche qui atteignait le sol, avec une ceinture noire juste en dessous de la poitrine, et portaient un bonnet rond et noir sur la tête. Les visages

étaient sombres et le témoin ne put distinguer aucun détail, peut-être à cause de la distance, qui ne fut jamais inférieure à 150 m. La taille des « êtres » était d'un mètre environ, l'un étant plus grand d'une tête que l'autre. Ils marchaient serrés l'un à côté de l'autre. Le spectacle était si étrange que Mme H. descendit de vélo pour mieux l'observer. Elle commença à les suivre mais dût bientôt songer à rentrer chez elle, car c'était l'heure d'ouvrir l'auberge. Elle ne vit rien ni personne d'autre aux alentours et perdit les deux silhouettes de vue.

Mme H. parla de sa rencontre à son mari et lui proposa de retourner sur les lieux, ce qu'il refusa. Les quelques personnes avec qui elle évoqua l'affaire tendaient à tourner celle-ci en ridicule, aussi cessa-t-elle tout conversation sur ce sujet. Un des clients de l'auberge, apprenant le lieu de l'observation, dit toutefois à Mme H. que le soir précédent ses enfants étaient accourus à la maison très effrayés, affirmant avoir vu deux silhouettes blanches s'approcher d'eux. La fillette était tellement apeurée qu'il fallut laisser la lumière dans sa chambre toute la nuit.

Interrogés par M. Milos Krmelj, représentant de l'APRO en Yougoslavie, les enfants déclarèrent avoir vu à 19 h 30 deux « étranges créatures » avec un capuchon blanc et rond sur la tête, tout le reste étant noir. Elles « s'étaient levées » dans un champ de navets pour se diriger lentement vers la route. Elles étaient très proches quand les enfants les aperçurent, à environ 2 mètres. Les visages de ces êtres étaient « tachetés », et ils semblaient ramper sur les mains et les genoux. Les jeunes témoins les virent à deux reprises, sans être sûrs de la date exacte, mais chaque fois le soir. La seconde fois, les deux êtres marchaient debout et portaient des robes blanches ; ils n'étaient pas de la même taille. La concordance est bonne, on le voit, avec l'observation de Mme H. Les enfants ajoutèrent qu'une Fiat 750 se trouvait derrière les silhouettes, les phares allumés. On n'a pas pu établir si une voiture de ce type se trouvait dans les environs à ce moment-là et il est possible que, dans l'obscurité et éblouis par les phares, les enfants aient pris pour une

voiture ce qui
OVNI d'une tail
été observé. M
pothèse évidem

Référence :
The APRO Bulletin
1 et 3 (organe de
Organization, 3910
zona 85712, U.S.A.).

LE BALLET DE

Deux jeunes ar
rick Baird, âgés
ciens compagn
trouvés en mar
du Népal, grâce
Ils y étaient en
pour chercher
l'autre en touris
soit vacant, Ste
ami une excurs
napurna, un d
l'Himalaya. Ils s
tibétaine, le lo
daki, réputées l
Sur le chemin c
s'arrêtèrent pou
dans la petite vi
allaient être am
ne de type OVNI
soient, le 18 avri

Tard dans l'apr
allés se baigne
proche de la vi
le coucher du s
train de se sécl
cut soudain que
le ciel : un essai
blés en une for
vers le nord en
bas sur l'horizon
mais son attent
ami, il vit à son
mouvant mollem
tude.

Une discussion
abeilles ? Elles
pour être vues...
peut-être ? Les c

join ne put distin-
tre à cause de la
inférieure à 150 m.
uit d'un mètre en-
nd d'une tête que
rés l'un à côté de
i étrange que Mme
r mieux l'observer.
e mais dût bientôt
car c'était l'heure
vit rien ni person-
et perdit les deux

ontre à son mari et
sur les lieux, ce
s personnes avec
endaient à tourner
i cessa-t-elle tout
Un des clients de
de l'observation,
e le soir précédent
urus à la maison
ir vu deux silhouet-
d'eux. La fillette
il fallut laisser la
toute la nuit.

rmelj, représentant
e, les enfants dé-
30 deux « étranges
chon blanc et rond
e étant noir. Elles
n champ de navets
vers la route. Elles
nd les enfants les
mètres. Les visages
hetés », et ils sem-
ains et les genoux.
ent à deux reprises,
xacte, mais chaque
ois, les deux êtres
ortaient des robes
de la même taille.
e, on le voit, avec
es enfants ajoutè-
rouvait derrière les
umés. On n'a pas
le ce type se trou-
ce moment-là et il
bscurité et éblouis
aient pris pour une

voiture ce qui n'en était pas une, mais un OVNI d'une taille réduite qui a déjà souvent été observé. Mais ceci n'est que pure hypothèse évidemment.

Jacques Scornaux.

Référence :

The APRO Bulletin, Vol. 21, N° 5, mars-avril 1973, pp. 1 et 3 (organe de l'APRO, Aerial Phenomena Research Organization, 3910 East Kleindale Road, Tucson, Arizona 85712, U.S.A.).

LE BALLET DE L'ANNAPURNA

Deux jeunes anglais, Stephen Gill et Roderick Baird, âgés de 20 ans tous deux et anciens compagnons de classe, s'étaient retrouvés en mars 1972 à Katmandou, capitale du Népal, grâce à un hasard extraordinaire. Ils y étaient en effet venus séparément, l'un pour chercher du travail comme enseignant, l'autre en touriste. Dans l'attente qu'un poste soit vacant, Stephen Gill entreprit avec son ami une excursion vers les pentes de l'Annapurna, un des plus hauts sommets de l'Himalaya. Ils s'avancèrent vers la frontière tibétaine, le long des gorges du Kili Gandaki, réputées les plus profondes du monde. Sur le chemin du retour vers Katmandou, ils s'arrêtèrent pour se reposer 2 ou 3 jours dans la petite ville de Pokhara. C'est là qu'ils allaient être amenés à observer un phénomène de type OVNI, parmi les plus étranges qui soient, le 18 avril 1972.

Tard dans l'après-midi de ce jour, ils étaient allés se baigner dans le lac de Phewa Tal, proche de la ville. Environ 40 minutes avant le coucher du soleil, ils étaient sur la rive en train de se sécher quand Stephen Gill aperçut soudain quelque chose d'inhabituel dans le ciel : un essaim de « points » noirs, assemblés en une forme mouvante, passa du sud vers le nord en moins de 5 secondes, assez bas sur l'horizon. Roderick Baird ne vit rien, mais son attention ayant été attirée par son ami, il vit à son tour un groupe de points se mouvant mollement, mais à plus haute altitude.

Une discussion s'engagea : étaient-ce des abeilles ? Elles étaient beaucoup trop loin pour être vues... Des oiseaux en migration peut-être ? Les deux amis virent des oiseaux

voler dans le lointain : c'était très différent des « composants » des essaims.

De nouveaux essaims accomplissaient maintenant un étrange « ballet » à la chorégraphie très compliquée. Les mouvements étaient si nombreux qu'il était difficile de les suivre. Les témoins purent distinguer trois étapes principales d'évolution du phénomène : d'abord, les « essaims » firent une dizaine d'apparitions, tandis que deux ou trois formations en V horizontales passaient dans les deux sens.

Ensuite, les points dans les essaims se rapprochèrent les uns des autres, la forme d'ensemble changeant sans arrêt, se « solidifiant » graduellement en classiques « soucoupes retournées », qui se laissèrent voir sous divers angles, montrant leur forme discoïdale. Ces objets « condensés » accomplirent des mouvements variés, planant ou accélérant rapidement. Aucun détail de structure n'était visible et il n'y avait pas de bruit. De couleur grise, les « soucoupes » étaient légèrement lumineuses, mais peut-être était-ce l'effet du soleil qui éclairait encore les sommets. R. Baird seul vit deux petits disques se fondre dans un plus grand, sans que la taille de celui-ci en soit modifiée.

Enfin, après 15 à 20 secondes, les objets discoïdaux se dissipèrent, à la même vitesse qu'ils s'étaient « solidifiés », sans revenir toutefois à une configuration en essaim : de la fumée apparaissait sur les bords de l'objet, qui alors disparaissait tandis que se formait un épais anneau de fumée, lequel perdurait une vingtaine de secondes, perdant progressivement sa forme initiale parfaitement elliptique.

Mais déjà un autre « ballet » commençait ailleurs dans le ciel. Après avoir observé plusieurs de ces apparitions et disparitions, Roderick Baird se souvint soudain que son appareil photographique, chargé d'un film couleurs, était déposé non loin de là auprès de ses vêtements. Il courut le chercher mais ne put prendre qu'un seul cliché, car l'ensemble de la formation aérienne se déplaçait en s'éloignant vers l'ouest et fut peu à peu perdue de vue. Plus rien ne fut observé par la suite. Quant à la photo, les deux jeunes

Chronique des OVNI

Au cœur de l'Asie (2)

DES CHRONIQUES DU PASSE AUX RECITS MODERNES.

gens furent surpris d'y voir un point brillant, alors qu'ils avaient visé une « soucoupe solidifiée ». Peut-être l'objet était-il passé au stade de la dissipation, la fumée l'entourant, pendant que l'opérateur pressait le bouton ? M. Charles Bowen, éditeur de la *Flying Saucer Review*, qui a recueilli le témoignage de MM. Gill et Baird, a été très favorablement impressionné par le sérieux et la sobriété de leur récit, exempt de toute exagération de caractère sensationnel et constant au fil des interrogatoires. Ajoutons également que cette observation figure parmi celles dont on peut dire, pensons-nous, qu'elles sont à la fois trop fantastiques et trop inhabituelles pour avoir été inventées. Que s'est-il passé exactement en ce crépuscule du 18 avril 1972 sur les contreforts de l'Himalaya, et quelle en est la signification ? On ne pourra espérer répondre à ces questions que par l'accumulation et la libre discussion sans a priori de tels faits, si surprenants pour notre raison qu'ils puissent paraître à première vue.

Jacques Scornaux.

Référence :

The Annapurna-Pokhara UFO « Ballet », par Charles Bowen, *Flying Saucer Review*, Vol. 19, N° 4, July-August 1973, pp. 3-6. (nouvelle adresse : FSR Publications Ltd, c/o Compendium Books, 281 Camden High Street, London NW1).

On a vu dans la première partie de cet article que les plus anciens textes de l'Inde, du Tibet et de la Chine faisaient tous allusion à d'étonnants vaisseaux aériens qui auraient sillonné le ciel il y a de cela plusieurs millénaires (voir *Infoespace* n° 14, pp. 46-48).

D'autres textes chinois rapportent des faits moins légendaires et qui présentent des similitudes frappantes avec certains faits plus modernes. C'est ainsi que les manuscrits **Chuang-tsu** (chap. 2), **Liu-shi-ch'un ch'iu** (XII^e partie, chap. 5) et **Hua-non-Tsu** (chap. 8) racontent comment en l'an 2346 avant J.-C., sous le règne de l'empereur Yao (dynastie Chou) alors que dix soleils apparaissaient dans le ciel, une série de calamités dévastèrent le pays faisant mourir de peur la plupart des hommes (1).

Des histoires que se transmettaient les chanteurs et les bateleurs à travers tout le Japon furent réunies en 712 de notre ère par le chambellan Hixeda-no-are : il s'agit du **Kojiki** (« Notes sur les faits du passé ») qui fut récrit en chinois classique en 720, par le prince Tonegi. Cette traduction, le **Nihongi** (ou **Nihon-shoki**), relate à de nombreuses reprises l'apparition de phénomènes étonnants dans le ciel. Ainsi on y apprend qu'en « 692, en automne, le vingt-huitième mois, sous le règne de Tokama-no-ara-hiro-hime, on vit dans la nuit les planètes Mars et Jupiter se rapprocher l'une de l'autre puis s'éloigner quatre fois de suite, resplendissant et s'éteignant alternativement » (1). Il va sans dire qu'il ne pouvait s'agir ni de Mars, ni de Jupiter. En l'an 9 avant J.-C., neuf soleils apparurent au-dessus du Japon et nous rappellent évidemment ceux qui furent observés plus de deux millénaires auparavant dans le ciel de la Chine.

Remontons un peu vers notre époque. Le 3 août 989, trois objets ronds et brillants survolèrent à nouveau le Japon et se réunirent même à un point de leurs trajectoires (2). Le 23 août 1015, deux objets passèrent dans le ciel nippon et lâchèrent à un moment donné des petites sphères brillantes.

Un siècle p
un « grand
proché très
(3). Quelqu
bre 1180, to
un objet lum
en terre cu
montagne
nord-est, e
L'objet cha
vers le sud
née lumine

Le 24 sept
ritsume ca
province n
res appar
tournoyant
des sortes
jusqu'au le
du généra
née afin d
vint bien
vants con
assez rare
qui faisait
pas trop,
n'ont pas
voquer d
(quoique
OVNI. De
cations fr
les troupe

En septem
bouddhist
cette relig
de ce mo
décapitati
faits se c
Komukura
gouverner
par Yorit
commenc
était « ser
et brillan
que que l
partit en e

En 1361,
bour, me
mètre » s
Japon. L